

On ne joue pas

avec les droits

Atelier national pour les formatrices et formateurs - 16-19 avril 2007



equitas

Centre international
d'éducation aux droits humains
International Centre for
Human Rights Education



Groupe Financier Banque TD

Montréal

THE J.W. MCCONNELL
FAMILY FOUNDATION

LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. MCCONNELL

Canada



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

**Immigration
et Communautés
culturelles**

Québec





Centre international
d'éducation aux droits humains
International Centre for
Human Rights Education

**La prévention du racisme et de la discrimination :
préparer les enfants canadiens
à leur participation à une société multiculturelle**

Atelier national de formation de formatrices et formateurs

**Montréal, Québec
du 16 au 19 avril 2007**

Manuel de formation

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

666, rue Sherbrooke ouest, bureau 1100
Montréal, Québec
Canada, H3A 1E7

Tél. : 514.954.0382

Télec. : 514.954.0659

Courriel : info@equitas.org

Site Web : www.equitas.org

Equitas est le nouveau nom de la Fondation canadienne des droits de la personne

© 2007 Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains
ISBN 2-921337-84-3

Tous droits réservés

La reproduction de ce manuel, en tout ou en partie, est possible dans le cadre d'activités d'éducation aux droits humains sous réserve que la source soit mentionnée et que Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains, en soit avisé.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteur-es et ne représentent aucunement les opinions ou les positions des bailleurs de fonds liés à ce projet.

Table des Matières

INTRODUCTION	3
MODULE 1 INTRODUCTION	11
Activité 1 Faire connaissance	12
Activité 2 Attentes, ressources et contenu de l'atelier.....	13
<i>Fiche de référence 1: Attentes et ressources</i>	<i>16</i>
<i>Fiche de référence 2 : Modèle de l'atelier.....</i>	<i>18</i>
Activité 3 Méthodologie.....	19
<i>Fiche de référence 3 : Approche participative</i>	<i>20</i>
<i>Fiche de référence 4 : Débriefage, Feedback, récapitulations, jeux</i>	<i>23</i>
Activité 4 Activité de la trousse : Où est ma Banane?	25
MODULE 2 EXPLORER LE CONTEXTE.....	27
Activité 1 Partir d'ici pour en arriver là : Un exercice visionnaire	28
<i>Fiche de travail 1 : Ici – La situation actuelle dans les camps.....</i>	<i>30</i>
<i>Fiche de travail 2 : Là – La situation idéale ou améliorée dans les camps</i>	<i>31</i>
<i>Fiche de référence 5: Énoncés de mission.....</i>	<i>32</i>
Activité 2 Apprentissage transformateur	33
<i>Fiche de référence 6 : L'apprentissage transformateur</i>	<i>35</i>
<i>Fiche de travail 3 : Activité de jumelage des conditions.....</i>	<i>39</i>
Activité 3 Session d'orientation : On ne joue pas avec les droits	40
<i>Fiche de travail 4 - Tableau des contenus de la formation On ne joue pas avec les droits</i>	<i>42</i>
MODULE 3 DROITS HUMAINS.....	43
Activité 1 Que signifient les droits humains.....	44
<i>Fiche de référence 7 : Définir les droits humains.....</i>	<i>46</i>
Activité 2 Evolution des droits humains	50
Activité 3 Situer les droits de l'enfant.....	51
<i>Fiche de référence 8 : Convention relative aux droits de l'enfant</i>	<i>53</i>
<i>Fiche de travail 5 : Les droits au camp de jour</i>	<i>56</i>
Activité 4 Activité de la trousse : Dessine-moi un droit	57

Activité 5 Communiquer les valeurs des droits humains	58
<i>Fiche de référence 9 : Les valeurs des droits humains et la trousse</i>	61
<i>Fiche de travail 6 : Analyser les outils de communication</i>	63
Activité 6 Appliquer les valeurs et les concepts des droits humains	64
<i>Fiche de référence 7: Études de cas</i>	66
MODULE 4 EN ROUTE VERS L’ACTION	73
Activité 1 Développer un plan d’action : Premières étapes.....	74
Activité 2 L’exemple de Montréal	76
Activité 3 Visite de terrain: voir la trousse en action	79
Activité 4 Plus de jeux: partager nos expériences personnelles	81
Activité 5 Développer un plan d’action.....	82
<i>Fiche de travail 8 : Modèle pour votre session de formation</i>	85
MODULE 5 PROCHAINES ÉTAPES ET ÉVALUATION	89
Activité 1 Prochaines étapes.....	90
Activité 2 Évaluation.....	91

Introduction

Contexte

Cette formation de formatrices et formateurs s'inscrit dans le cadre du projet *La prévention du racisme et de la discrimination : préparer les enfants canadiens à leur participation à une société multiculturelle*. Son but est de permettre le développement de stratégies durables visant à promouvoir l'inclusion, les droits humains, la non-discrimination, le multiculturalisme et la résolution pacifique de conflits au sein de programmes non formels d'éducation déjà existants pour les enfants et les jeunes. Ce but sera atteint en intégrant des programmes de formation multiculturelle et d'éducation aux droits humains dans des initiatives communautaires choisies qui s'adressent aux enfants et aux jeunes, particulièrement dans les camps d'été.

But de l'atelier

Le but de cet atelier national de formation de formatrices et formateurs est de renforcer la capacité des organisations participantes à instaurer des programmes non formels de formation multiculturelle et d'éducation aux droits humains dans des programmes déjà en place destinés aux enfants et aux jeunes, en utilisant la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Objectifs de l'atelier

Les objectifs de cet atelier national de formation de formatrices et formateurs sont de permettre aux participantes et participants :

- d'explorer les valeurs et principes des droits humains indispensables à la promotion du multiculturalisme, de l'inclusion, de la non-discrimination, des droits humains et de la résolution pacifique des conflits;
- d'acquérir des habiletés en vue de développer et d'offrir des programmes non formels de formation multiculturelle et d'éducation aux droits humains destinés aux enfants et aux jeunes, en utilisant la trousse *On ne joue pas avec les droits*;
- de renforcer leur capacité à utiliser, au sein de leur organisation et de leur collectivité, les connaissances acquises en développant un plan pour mettre en oeuvre la trousse *On ne joue pas avec les droits*;
- de partager les leçons apprises et les meilleures pratiques, tout en favorisant la création d'un réseau national d'acteurs susceptibles de collaborer ensemble dans l'avenir.

Participant·es et participant·s

Cette formation regroupe des participant·es et participant·s de différentes organisations ou institutions canadiennes désireux de mettre en application la trousse *On ne joue pas avec les droits*. Ils sont activement impliqués dans des programmes non formels destinés aux enfants (en particulier dans les camps d'été) et dans la formation des personnes et des jeunes responsables de ces enfants. Les participant·es et participant·s se sont engagés à retransmettre les connaissances et les habiletés qu'ils acquerront durant cette formation à leurs collègues qui prendront part à la mise en oeuvre de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Méthodologie

Le modèle d'apprentissage de l'atelier de formation se fonde sur les principes de l'apprentissage expérientiel en éducation des adultes. L'approche sous-jacente est que la majorité du contenu provient des participant·es et participant·s et que l'atelier de formation constitue le cadre dans lequel ces derniers pourront partager et mettre à profit leurs expériences. Participant·es et participant·s, animatrices et animateurs s'engagent dans un processus d'enseignement et d'apprentissage mutuels. L'emphase est mise sur l'application pratique des connaissances acquises et le développement de stratégies d'action. La réflexion et l'évaluation régulières jouent un rôle fondamental dans ce processus.

Vue d'ensemble de ce manuel

Dans ce manuel, pour chaque module, vous trouverez les objectifs, la description des activités et le temps qui leur est alloué. Vous y trouverez aussi des fiches de travail et de référence utilisées dans plusieurs des activités.

Module 1 – Introduction. Dans ce module, les participant·es et participant·s feront connaissance et prendront part à des activités favorisant la création d'une dynamique de groupe productive fondée sur le respect mutuel. Ils se familiariseront avec le contenu de la formation et partageront leurs motivations à travailler avec les enfants et les jeunes. De plus, ils échangeront sur leurs attentes respectives par rapport à l'atelier et les ressources personnelles qu'ils pourront y apporter. Finalement, les participant·es et participant·s se familiariseront avec l'approche pédagogique de la formation.

Module 2 – Explorer le contexte. Dans ce module, les participant·es et participant·s commenceront par décrire et analyser la situation actuelle dans leur collectivité et leurs camps d'été. Puis, ils se prêteront à un exercice visionnaire qui leur permettra d'envisager des situations souhaitables pour l'avenir. Ils exploreront ensuite le concept de l'apprentissage transformateur et son potentiel. Finalement, les participant·es et participant·s se familiariseront avec le projet *La prévention du racisme*

4

et de la discrimination : préparer les enfants canadiens à leur participation à une société multiculturelle, et avec la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Module 3 - Les concepts de base des droits humains. Ce module offre aux participantes et participants l'occasion de mieux saisir les différentes notions et concepts liés aux droits humains. Ils se familiariseront avec le cadre conceptuel des droits humains, incluant les systèmes et les structures qui établissent les normes en matière de droits humains et en assurent la mise en application. Ils examineront de près la Convention relative aux droits de l'enfant, un instrument international particulièrement important dans le cadre de leur travail. De plus, au moyen d'études de cas, ils envisageront différentes stratégies possibles pour faire face aux défis susceptibles de surgir dans un camp d'été. Finalement, les participantes et participants réfléchiront sur la mise en pratique des droits humains dans un contexte de camp d'été et renforceront leur capacité à communiquer, de façon convainquante, les valeurs des droits humains aux enfants et aux jeunes.

Module 4 - En route vers l'action. Dans ce module, les participantes et participants réfléchiront concrètement sur la façon de transférer les connaissances et habiletés qu'ils auront développées au fil de cet atelier et comment ils mettront en application la trousse *On ne joue pas avec les droits* dans leur milieu de travail. Ils auront un aperçu des leçons tirées du projet-pilote de la ville de Montréal et partageront des outils de planification et de formation. De plus, ils se rendront au YMCA de Pointe-St-Charles où la trousse *On ne joue pas avec les droits* est déjà utilisée. Ils auront ensuite la possibilité d'expérimenter certains jeux et de discuter avec les membres du personnel du YMCA qui utilisent la trousse. Finalement, les participantes et participants élaboreront un plan d'action qu'ils présenteront à tout le groupe, et partageront des idées et les leçons apprises.

Module 5 - Prochaines étapes et évaluation de l'atelier. Dans ce dernier module, les participantes et participants échangeront sur les prochaines étapes du projet et auront la possibilité d'évaluer l'atelier de formation en remplissant un questionnaire d'évaluation final.

Organisateurs et bailleurs de fonds

Cet atelier de formation est organisé par *Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains* grâce à l'aide financière de la Fondation de la famille J.W. McConnell, du groupe financier de la Banque TD et de Patrimoine Canadien.

Organisation non gouvernementale sans but lucratif, *Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains*, a été créé en 1967 par un groupe d'éminents intellectuels, juristes et militants des droits de la personne canadiens, avec le mandat

de faire progresser la démocratie, le développement humain, la paix et la justice sociale au moyen de programmes d'éducation et de formation.

Depuis lors, Equitas est devenu un leader mondial dans le domaine de l'éducation aux droits humains. Nos programmes de renforcement des capacités, tant au Canada qu'à travers le monde, ont aidé des organisations de la société civile et les institutions gouvernementales à participer efficacement aux débats sur les droits humains, à combattre les attitudes et pratiques discriminatoires et à faire avancer d'importantes réformes politiques et législatives menant au renforcement de la protection et à la réalisation des droits humains.

Actuellement, nos activités régionales d'éducation aux droits humains visent à développer les connaissances, à renforcer les capacités et à promouvoir l'action autour de thèmes tels que la création et le renforcement d'institutions nationales des droits humains indépendantes; la formation de formatrices et formateurs d'ONG; l'éducation aux droits humains dans les écoles; la formation en observation et plaidoyer des droits humains; la protection et promotion des droits de groupes spécifiques, y compris les femmes, les travailleuses et travailleurs migrants, les enfants et les minorités; la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels. Equitas planifie étendre sa programmation aux Amériques tout en poursuivant son travail au Canada, au Moyen-Orient, en Asie, en Europe centrale et de l'Est et en Afrique.

Remerciements

Nous tenons à remercier les membres de l'équipe de travail qui ont réalisé ce manuel de formation. Ce sont :

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

Vincenza Nazzari, Directrice de l'éducation
Frédéric Hareau, Chargé de programme
Annie Pettigrew, Spécialiste en éducation
Daniel Roy, Spécialiste en éducation
Diane Proudfoot, Consultante
Paul McAdams, Spécialiste principal en éducation

Ce projet et ce manuel ont été réalisés grâce à l'aide financière de la Fondation de la famille J.W. McConnell, du groupe financier de la Banque TD et de Patrimoine Canadien.

Horaire

Horaire - Jour 1

Lundi 16 avril 2007		
Durée	Module/Activité	Titre
9:00 – 9:10	Bienvenue	Bienvenue
	Module 1	Introduction
9:10 – 9:40	Activité 1	Faire connaissance
9:40 – 10:30	Activité 2	Attentes, ressources et contenu de l'atelier
10:30 – 10:45	PAUSE	
10:45 – 11:30	Activité 3	Méthodologie
11:30 – 11:45	Activité 4	Activité de la trousse : Où est ma banane?
	Module 2	Explorer le contexte
11:45 – 12:15	Activité 1	Partir d'ici pour arriver là : Un exercice visionnaire
12:15 – 1:15	REPAS DU MIDI	
1:15 – 2:30	Activité 1	Suite
2:30 – 3:30	Activité 2	Apprentissage transformateur
3:30 – 3:45	PAUSE	
3:45 – 4:45	Activité 3	Session d'orientation : <i>On ne joue pas avec les droits</i>
4:45 – 5:00	Évaluation	Évaluation de fin de journée

Horaire - Jour 2

Mardi 17 avril 2007		
Durée	Module/Activité	Titre
9:00 – 9:10	Récapitulation	Retour sur le Jour 1
9:10 – 10:00	Module 3 Activité 1	Concepts de base des droits humains Que signifient les droits humains
10:00 – 10:30	Activité 2	Évolution des droits humains
10:30 – 10:45	PAUSE	
10:45 – 11:15	Activité 2	Suite
11:15 – 12:00	Activité 3	Situer les droits de l'enfant
12:00 – 1:00	REPAS DU MIDI	
1:00 – 2:30	Activité 3	Suite
2:30 – 2:45	Activité 4	Activité de la trousse : Dessine-moi un droit!
2:45 – 3:30	Activité 5	Communiquer les valeurs des droits humains
3:30 – 3:45	PAUSE	
3:45 - 4:45	Activité 5	Suite
4:45 – 5:00	Évaluation	Évaluation de fin de journée
5:00 –	Vins et fromages	Visite au bureau d'Equitas

Horaire - Jour 3

Mercredi 18 avril 2007		
<i>Durée</i>	<i>Module/Activité</i>	<i>Titre</i>
9:00 – 9:10	Récapitulation	Retour sur le Jour 2
9:10 – 10:40	Activité 6	Appliquer les valeurs et concepts des droits humains
10:40 – 11:00	PAUSE	
	Module 4	En route vers l'action
11:00 – 12:00	Activité 1	Développer un plan d'action : Premières étapes
12:00 – 12:45	Activité 2	L'exemple de Montréal
12:45 – 1:30	REPAS DU MIDI	
1:30 –	Activité 3	Visite sur le terrain : Voir la trousse en action

Horaire - Jour 4

Jeudi 19 avril 2007		
<i>Durée</i>	<i>Module/Activité</i>	<i>Titre</i>
9:00 – 9:10	Recapitulation	Retour sur le Jour 3
9:10 – 10:30	Activité 4	Plus de jeux : Partager nos expériences personnelles
10:30 – 10:45	PAUSE	
10:45 – 11:45	Activité 4	Suite
11:45 – 12:15	Activité 5	Développer un plan d'action
12:15 – 1:15	REPAS DU MIDI	
1:15 – 2:45	Activité 5	Suite
	Module 5	Prochaines étapes et évaluation de l'atelier
2:45 – 3:15	Activité 1	Prochaines étapes
3:15 – 3:30	Pause	
3:30 – 4:30	Activité 2	Évaluation et clôture

Module 1

Introduction

▪ Activité		Durée
Activité 1	Faire connaissance	30 min
Activité 2	Attentes, ressources, et contenu de l'atelier	50 min
Activité 3	Méthodologie	45 min
Activité 4	Activité de la trousse : Où est ma banane?	15 min

▪ **Aperçu**

Dans ce module, les participantes et participants feront connaissance et prendront part à des activités favorisant la création d'une dynamique de groupe productive fondée sur le respect mutuel. Ils se familiariseront avec le contenu de la formation et partageront leurs motivations à travailler avec les enfants et les jeunes. De plus, ils échangeront sur leurs attentes respectives par rapport à l'atelier et les ressources personnelles qu'ils pourront y apporter. Finalement, les participantes et participants se familiariseront avec l'approche pédagogique de la formation.

Activité 1 Faire connaissance

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de nommer d'autres participantes et participants et de parler de leur travail;
- d'échanger sur ce que d'autres participantes et participants apprécient le plus de leur travail avec les enfants.

Durée

30 min

Description

Résumé

Cette activité vise à « rompre la glace » et à permettre aux participantes et participants de faire connaissance.

Cette activité comprend 2 étapes :

À l'**étape A**, l'animatrice ou l'animateur dirigera une activité pour rompre la glace et faire connaissance.

À l'**étape B**, l'animatrice ou l'animateur fera un bref retour en arrière sur le contenu et le déroulement de l'activité.

25 min

Étape A Présentations

L'animatrice ou l'animateur dirige une activité pour rompre la glace adaptée d'un jeu de la trousse *On ne joue pas avec les droits*. Au cours de cette activité, les participantes et participants se présentent (nom, pays d'origine) et parlent de ce qui les motive à travailler avec les enfants.

5 min

Étape B Débriefage

L'animatrice ou l'animateur dresse le bilan de l'activité à l'étape A.

Fin de l'activité ■

Activité 2 Attentes, ressources et contenu de l'atelier

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de participer à la formulation de règles de base qui permettent de travailler efficacement en groupe;
- d'énumérer les attentes des participantes et participants par rapport à l'atelier et les ressources qu'ils peuvent y apporter;
- de décrire le but, les objectifs et le contenu de la formation;
- d'expliquer la structure-cadre de cet atelier de formation.

Durée

50 min

Description

Résumé

Cette activité porte sur les attentes et ressources que vous avez listées dans votre formulaire de candidature. L'animatrice ou l'animateur établit les liens entre ces attentes et ressources et les objectifs de l'atelier.

Cette activité comprend 3 étapes :

À l'**étape A**, vous participerez à la formulation des règles de base qui vous permettront de travailler efficacement en tant que groupe.

À l'**étape B**, vous examinerez vos attentes et ressources par rapport à l'atelier.

À l'**étape C**, l'animatrice ou l'animateur passera en revue le but, les objectifs et le contenu de l'atelier en lien avec les attentes et les ressources exprimées.

15 min

Étape A Formuler les règles de base

L'animatrice ou l'animateur invite les participantes et participants à partager leurs idées sur des règles de base pour instaurer une dynamique de groupe efficace durant cet atelier. Ces derniers

peuvent se reporter aux techniques qu'ils utilisent avec les enfants et à leur expérience dans le domaine.



Dans la trousse

Établir des règles de base

Dans le contexte d'un camp de jour, établir des règles de base avec un groupe peut contribuer à mieux gérer les problèmes de comportement et à aider les enfants à s'approprier ces règles et à s'engager à les respecter. Le guide de l'usager de la trousse *On ne joue pas avec les droits* contient un *Guide pratique pour établir des règles de comportement avec votre groupe*. Ce Guide traite des aspects suivants :

- Pourquoi établir des règles de base avec votre groupe?
- Comment impliquer les enfants dans l'établissement des règles de comportement
- Déroulement (suggestion d'un processus)
- Quelques trucs pour aider les enfants à formuler et à respecter leurs règles

20 min

Étape B Attentes et ressources

Dans leur formulaire de candidature à cet atelier, les participantes et participants ont indiqué leurs attentes (ce qu'ils espéraient retirer de cet atelier de formation) et leurs ressources (ce qu'ils pouvaient apporter à cet atelier de formation). Reportez-vous à la **fiche de référence 1** pour le sommaire de ces attentes et ressources. Assurez-vous que les vôtres apparaissent sur cette fiche de référence.

À cette étape, l'animatrice ou l'animateur explique aux participantes et participants le concept du « stationnement » qui consiste à inscrire sur une grande feuille mobile les problèmes/thèmes/questions qui ne seront pas nécessairement abordés durant l'atelier mais qui sont importants pour eux. Cette feuille reste affichée en permanence et les participants peuvent discuter de façon informelle de ces problèmes/thèmes/questions durant les pauses et les repas.

Ensuite, l'équipe Equitas explique brièvement de quelles façons les besoins de formation de cet atelier ont été identifiés, à savoir :

- au moyen d'entrevues, au cours de 2006-2007, avec des représentantes et représentants de différentes villes et organisations à l'échelon du pays;
- au moyen des formulaires de candidature à cet atelier;
- au moyen d'un projet-pilote mené à Montréal.

15 min

Étape C But, objectifs et contenu

14

L'animatrice ou l'animateur passe en revue le but, les objectifs et le contenu de l'atelier tout en faisant le lien avec les attentes et les ressources des participantes et participants. L'animatrice ou l'animateur présente ensuite la structure-cadre de l'atelier (**se reporter à la fiche de référence 2**).

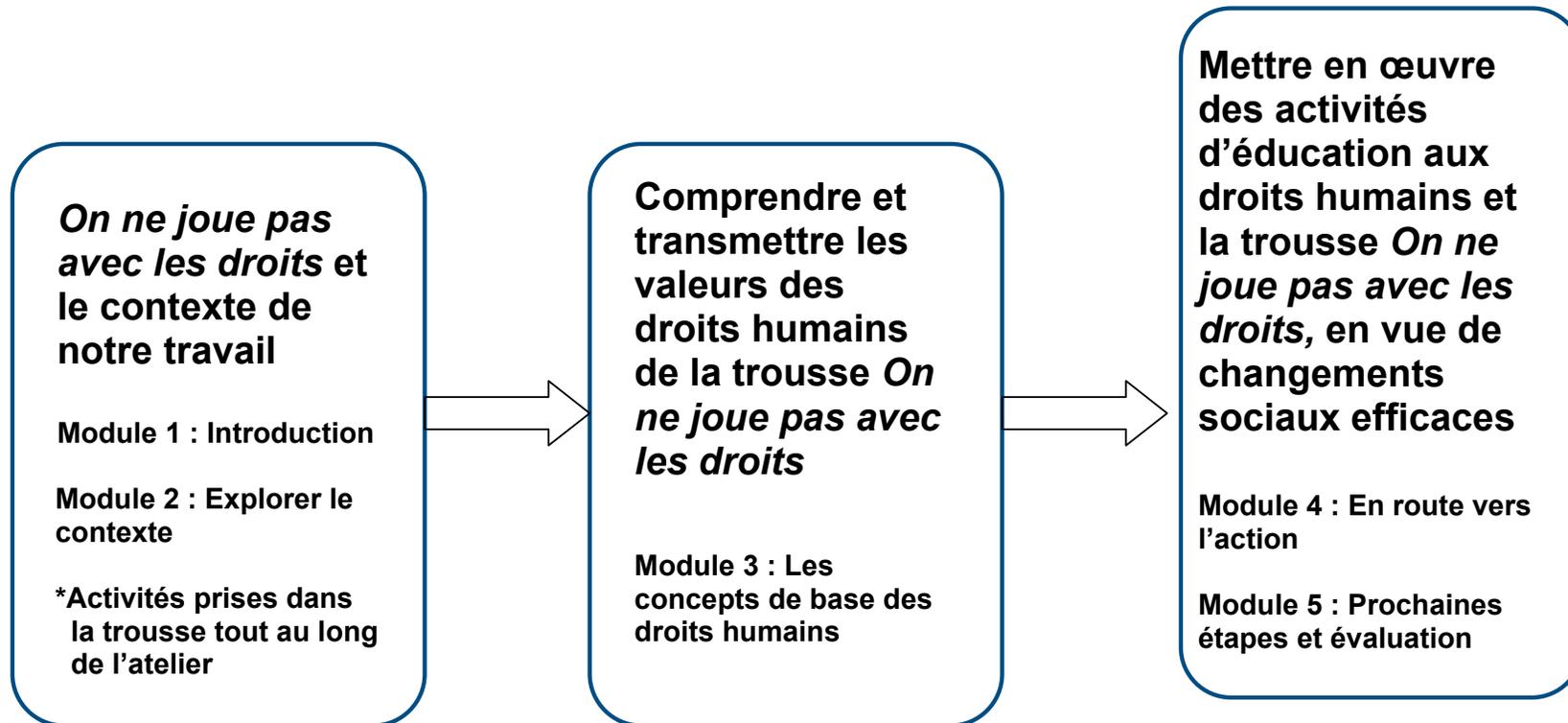
Il souligne aussi l'importance de travailler en vue de l'élaboration d'un plan d'action, d'ici la fin de l'atelier.

Fin de l'activité ■

Fiche de référence 1 : Attentes et ressources

ATTENTES	RESSOURCES
<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des outils et méthodes intéressantes pour les apprenants • Apprentissage interactif – Développer des formations liées au racisme, à l'intimidation, aux conflits • Concevoir des formations • Manuel de formation des formateurs • Formation et jeux interactifs afin de renforcer la sensibilisation à certaines problématiques (intimidation, racisme, etc) • Évaluer une session de formation 	<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des sessions de formation • Expérience dans la formation de personnel • Concevoir/mettre en oeuvre des formations • Activités de consolidation d'équipe pour les responsables des camps • Conseils pour la formation des adultes • Synthèse de l'information afin de mieux la partager avec les autres
<p>Planification de programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier des programmes 	<p>Planification de programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et coordonner des programmes et des services • Planifier des activités • Concevoir une programmation dans des contextes de situations • Développer des programmes
<p>Information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les valeurs et croyances de différentes religions et une meilleure compréhension de la façon dont elles peuvent être en contradiction avec les activités dans les camps • Sur les besoins et sensibilités dans un milieu multiculturel • Sur les données statistiques/de recherche 	<p>Information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur comment partager les résultats des recherches menées sur les droits humains et la diversité auprès de jeunes de Vancouver
<p>Outils pratiques</p> <p><i>Habilités au camp</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies pour la résolution pacifique des conflits • Intégrer les jeunes issus de différents milieux • Remettre en question les stéréotypes • Diminuer les incidents d'intimidation, améliorer la vigilance (outils d'observation) des responsables des camps <p><i>Habilités avec les parents et les enfants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques pratiques pour faire face aux conflits entre parents et membres du personnel • Outils pour faire face au racisme, à l'intimidation, aux conflits et aux abus • Activités et jeux liés aux droits humains • Parler avec les enfants du racisme et de la discrimination 	<p>Outils pratiques</p> <p><i>Habilités au camp</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention non violente en cas de crise • Résolution de conflits • Les erreurs communes que commettent les membres du personnel des camps au moment de donner des consignes aux enfants • Formation dans l'intervention non violente en cas de crise • Comment gérer les comportements dans de petits, moyens, grands groupes

<p>Habilités avec le personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils pour former les membres du personnel en vue d'évaluer les besoins en matière de comportement • Identifier les besoins des enfants 	
<p>Autres</p> <p>Utilisation de la trousse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension/connaissance de la trousse (mise en oeuvre/formation du personnel/modifications) • Meilleures pratiques lors de la mise en oeuvre de la trousse • Animer des jeux • Apprendre à connaître la trousse • Mettre en oeuvre la trousse • Mettre en oeuvre la trousse dans différents contextes • Intégrer l'apprentissage actif par le jeu • Modifier, adapter la trousse <p>Ressources pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idées de jeux • Ressources sur la diversité • Activités pour renforcer la capacité des jeunes <p>Réseautage/partage/partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les succès et défis des personnes qui ont mis en oeuvre la trousse • Comment d'autres villes font face à la réduction de subventions gouvernementales • Les attentes d'Equitas • Politiques des autres camps concernant la violence physique <p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution de conflits • Prévention de la discrimination • Promotion de l'interculturalisme 	<p>Autres</p> <p>Organisation des camps à l'échelon local</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'organisation des camps de la ville • Succès et contraintes liés à la programmation en milieu urbain défavorisé de Vancouver <p>Expérience personnelle (droits humains)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience en tant que travailleur des droits humains avec les enfants et les familles • Expérience dans la formation en DH • Expérience personnelle en tant que nouveau venu <p>Travail avec les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce que les enfants aiment et n'aiment pas • Communiquer avec les enfants • Expérience de travail avec des enfants ayant vécu des expériences difficiles • Travail avec différentes collectivités • Travail avec des jeunes à risque élevé (exploités sexuellement) • Expérience personnelle de la diversité et des enjeux en matière de droits humains • Professeur en développement de l'enfant • Travail avec des enfants confiés à l'Assistance publique • Travail avec des collectivités parlant différentes langues • Activités appropriées pour les camps <p>Coordination des groupes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail d'équipe/coordonner des groupes • Coordonner un grand nombre d'employés et de campeurs



Activité 3 Méthodologie

Objectif

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer les méthodes et approches éducatives utilisées dans cet atelier.

Durée

45 min

Description

Résumé

Cette activité offre de l'information de base sur comment l'atelier a été conçu et pourquoi. Vous aurez l'occasion de vous familiariser avec la méthodologie participative et le modèle de la spirale de l'apprentissage des adultes.

Cette activité comprend 2 étapes :

À l'**étape A**, l'animatrice ou l'animateur présentera les méthodes et approches d'apprentissage utilisées dans cet atelier.

À l'**étape B**, vous parlerez de votre participation à cet atelier.

30 min

Étape A Méthodologie

L'animatrice ou l'animateur explique brièvement l'approche participative en éducation des adultes et le modèle de la spirale de l'apprentissage pour la conception du contenu (se reporter à la **fiche de référence 2**).

Vous discuterez sur le rôle des débriefages et du feed-back et sur l'utilisation des récapitulatifs et des jeux tout au long de l'atelier (se reporter à la **fiche de référence 4**).

15 min

Étape B Participation

Puisqu'il s'agit d'un atelier de formation de formatrices et formateurs, les participantes et participants sont encouragés à exercer leurs habiletés en animation tout au long de la formation. Ils peuvent se porter volontaires pour : 1) animer des activités de la trousse; 2) mener la récapitulation du jour précédent; 3) participer aux séances de débriefage quotidiennes à la fin de la journée.

Fin de l'activité ■

19

Présupposés

Les gens apprennent mieux quand :

- leurs propres capacités et connaissances sont reconnues;
- ils peuvent partager et analyser leurs expériences dans un environnement collectif et sécuritaire;
- ils participent activement au processus d'apprentissage.

Présupposés au sujet d'une activité d'apprentissage (programme, atelier, activité)

- La majorité du contenu provient des participants – l'échéancier ou le programme fournissent le cadre dans lequel le contenu prend forme.
- Les participants apportent au programme leurs analyses et expériences.
- Les participants assument la responsabilité de leur apprentissage et de leurs interactions avec d'autres participants.
- Chacun participe pleinement aux sessions.
- Il y a une ouverture d'esprit quant aux différentes approches et stratégies.

Présupposés au sujet de notre rôle d'éducateurs

- Les participants à nos programmes en savent plus sur leur contexte social que nous.
- Nous sommes le résultat de nos connaissances, expériences et points de vue personnels.
- Nous transmettons avec compétence nos connaissances de la théorie et de l'approche participative.

Le modèle de la spirale

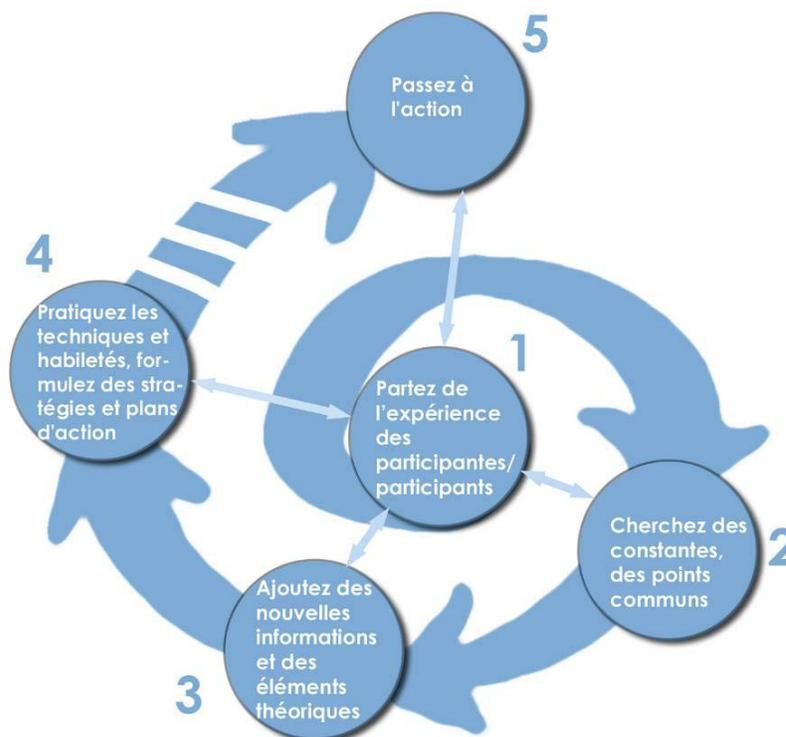
Le « Modèle de la spirale » qu'utilise Equitas dans la planification de ses programmes d'ÉDH incorpore ce que nous connaissons de l'éducation des adultes dynamique et efficace. Ce modèle suggère que :

1. L'apprentissage commence avec les expériences et connaissances des participants. L'approche éducative est centrée sur l'apprenant et vise à renforcer l'estime de soi, la confiance en soi ainsi qu'à développer une image de soi positive et réaliste.

2. Après avoir partagé leurs expériences, les participants les analysent et identifient les dénominateurs communs (c.-à.-d., quels sont les points communs? Quelles pratiques reviennent?)
3. Pour parfaire les connaissances et renforcer l'expérience des participants, des experts viennent bonifier l'information et ajouter des théories nouvelles, ou de nouvelles idées sont créées collectivement.
4. Les participants ont besoin de mettre en pratique ce qu'ils ont appris, s'exercer à de nouvelles habiletés, développer des stratégies et planifier pour passer à l'action.
5. Par la suite (après avoir retrouvé leur organisation et leur travail quotidien), les participants mettent en action ce qu'ils ont appris.

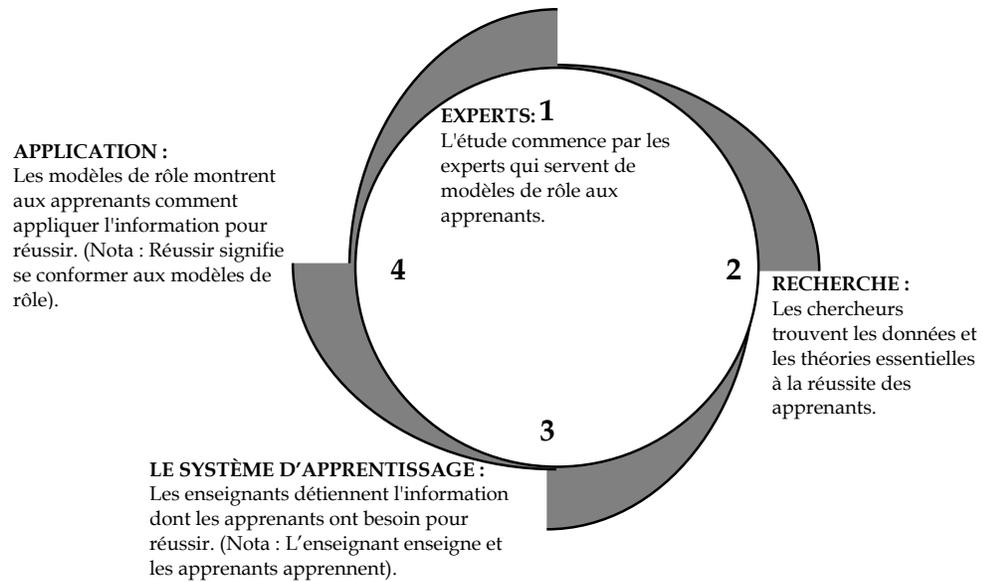
Les activités de réflexion et d'évaluation sont intégrées dans la conception de la formation et menées systématiquement tout au long de l'atelier, et non seulement à la fin.

▪ La spirale d'apprentissage



▪ **Référence** : Arnold, R., et al. (1991). Educating for a Change. Toronto: Between the Lines. Adapté avec l'autorisation du Doris Marshall Institute for Education and Action.

Le modèle de l'expert



Référence : Arnold, R., et al. (1991). Educating for a Change. Toronto: Between the Lines. Adapté avec l'autorisation du Doris Marshall Institute for Education and Action.

Dans la trousse

Animer une séance de débriefage avec les enfants

À la fin du guide de l'utilisateur, vous trouverez des informations utiles pour animer un débriefage avec les enfants dans le *Guide pratique pour mener des activités de réflexion avec les enfants*.

Débriefage

Le débriefage est un processus de réflexion guidé qui a lieu après une activité ou une série d'activités d'apprentissage. Il permet aux participants d'exprimer leurs pensées et sentiments quant au contenu et à l'expérience du processus d'apprentissage. Le débriefage est, en quelque sorte, une façon de recueillir auprès des participants du feed-back « en direct » lequel fait appel aussi bien aux émotions qu'à l'intellect.

Cette activité permet à l'animateur d'évaluer jusqu'où les participants ont réussi à intégrer et à assimiler de nouvelles connaissances et de jauger leurs sentiments profonds quant au processus d'apprentissage. Le débriefage éclaire aussi l'animateur sur la façon d'améliorer cette activité pour une prochaine fois.

Un débriefage efficace crée un environnement positif et signale aux participants que leur apport est fondamental au succès de la formation.

Feed-back

Quand nous partageons nos opinions et nos réactions sur le processus d'apprentissage, nous donnons du feed-back. Dans une approche participative, le feed-back est encouragé car il peut mener à des discussions très constructives. Voici quelques conseils pour donner un feed-back efficace.

- **Soyez constructif.** Le but du feed-back devrait être d'offrir des commentaires utiles. Examinez vos raisons de donner du feed-back et demandez-vous si cela est vraiment utile.
- **Soyez personnel.** Vos commentaires sont précieux, donc, parlez en votre nom. Par exemple, commencez vos phrases par « J'ai remarqué que... »; « J'ai vu que... »; « J'ai observé que ... » Ne généralisez pas et n'assumez pas que les autres ont eu les mêmes réactions que vous.
- **Soyez spécifique.** Dans la mesure du possible, utilisez des exemples liés à ce dont vous parlez.
- **Jaugez la nature de vos remarques.** Quand vous donnez du feed-back, essayez de parler de choses positives et négatives, en commençant par ce qui est positif.

- **Soyez prompt à donner votre feed-back.** Il y a moins de place à la confusion et aux malentendus quand le feed-back est donné immédiatement après une activité.
- **Allez-y doucement.** Ne bombardez pas l'autre personne avec trop d'informations. Soyez concis et venez-en au fait.
- **Utilisez différentes méthodes.** Le feed-back est souvent donné verbalement, mais il peut aussi être donné de différentes façons, par exemple, par écrit lors des évaluations.

Récapitulations

Tout au long de cette formation, vous aurez maintes occasions de participer activement au processus d'apprentissage. Par exemple, vous aurez la responsabilité, individuellement ou en petit groupe, de préparer la récapitulation de l'apprentissage d'une journée de formation et de la présenter à tout le groupe le lendemain matin. Bien que les récapitulations constituent un sommaire de l'apprentissage du jour précédent, elles devraient aussi être une occasion pour les participants de réfléchir à ce que cet apprentissage signifie dans le contexte de leur travail (par exemple, comment mettre en pratique ce qu'ils ont appris).

Les personnes responsables de la récapitulation sont encouragées à utiliser des méthodes de présentation novatrices (par ex., saynètes, poèmes, narrations, mimes). Les récapitulations doivent être brèves, marquantes, aller droit au fait et ne pas dépasser 15 minutes. L'animateur demandera à des volontaires ou désignera des participants pour animer les récapitulations tout au long de la formation.

Jeux

Les jeux constituent pour vous une autre occasion de participer au processus d'apprentissage. Au cours de cette semaine, vous examinerez certains des jeux de la trousse *On ne joue pas avec les droits*. Ces jeux sont développés selon une approche fondée sur les droits humains et visent à renforcer des valeurs positives telles que le respect, la responsabilité, l'inclusion, l'équité, la dignité, la collaboration, l'acceptation et le respect de la diversité. En d'autres mots, les jeux nous incitent à raviver ces valeurs et à leur donner une signification.

À compter du Jour 2, les participants sont responsables de l'animation et du débriefage des jeux. Les jeux sont courts et ne devraient pas durer plus de 10 minutes. L'animateur demandera à des volontaires et/ou désignera des participants pour animer les jeux tout au long de l'atelier.

Adapté de : Instructional Resource Centre. Teaching Resources Guide, Enhancing Learning, Interactive Classroom, Debriefing in the Interactive Classroom. University of California, Irvine. Disponible en ligne : www.irc.uci.edu/TRG_2006/TRG/Enhancing_Learning/Interactive/Debriefing.htm.

Activité 4 Activité de la trousse : Où est ma banane?

Objectif

- Permettre aux participantes et participants d'explorer les différents jeux de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Durée

15 min

Description

10 min

Étape A Activité

L'animatrice ou l'animateur dirigera l'activité 16 de la trousse « Où est ma banane? » et en fera le bilan.

5 min

Étape B Réflexion

L'animatrice ou l'animateur animera une courte réflexion sur l'activité :

- Qu'avez-vous retiré de cette activité?
- Selon vous, que retireront les enfants de cette activité?

Fin de l'activité ■

Module 2

Explorer le contexte

■ Activité		Durée
Activité 1	Partir d'ici pour arriver là : Un exercice visionnaire	1 h 45
Activité 2	Apprentissage transformateur	1 h
Activité 3	Session d'orientation : <i>On ne joue pas avec les droits</i>	1 h

■ **Aperçu**

Le module 1 a posé les bases de cet atelier. Dans le module 2, les participantes et participants exploreront des façons d'utiliser la trousse dans le contexte de leurs camps d'été et collectivités. Ils commenceront par décrire et analyser la situation actuelle dans leurs collectivités et camps d'été. Puis, ils se prêteront à un exercice visionnaire qui leur permettra d'envisager des situations souhaitables pour l'avenir. Il exploreront ensuite le concept de l'apprentissage transformateur et son potentiel. Finalement, les participantes et participants se familiariseront avec le projet *La prévention du racisme et de la discrimination : préparer les enfants canadiens à leur participation à une société multiculturelle*, et avec la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Activité 1 Partir d'ici pour arriver là : Un exercice visionnaire

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de réfléchir sur la situation actuelle dans les camps de jour et d'envisager ce qui serait souhaitable pour l'avenir;
- de proposer des voies possibles au changement.

Durée

1 h 45

Description

Résumé

Dans cette activité, vous décrivez d'abord la situation actuelle dans vos camps/collectivités et discutez sur l'information recueillie par Equitas sur les camps d'été. Ensuite, vous imaginerez et décrierez une situation idéale future et réfléchirez sur différentes façons d'y arriver en « partant d'ici pour arriver là. »

Cette activité comprend 3 étapes :

À l'étape A, en petits groupes, vous décrierez votre situation actuelle.

À l'étape B, les descriptions des situations seront partagées avec tout le groupe.

À l'étape C, l'animatrice ou l'animateur mènera une réflexion sur les voies possibles au changement.

30 min

Étape A Travail en petits groupes

L'animatrice ou l'animateur divise les participantes et participants en 4 petits groupes :

- À l'aide de la **fiche de travail 1**, deux groupes se penchent sur la situation actuelle (éléments positifs et défis) dans les camps de jour.
- À l'aide de la **fiche de travail 2**, deux groupes imaginent la situation idéale ou améliorée dans les camps de jour de l'avenir.

Les groupes peuvent utiliser le format des **fiches de travail 1 ou 2** pour présenter leur travail au reste du groupe, ou imaginer une autre façon de le faire.

30 min

Étape B Présentations à tout le groupe

Chaque groupe présente les résultats de ses discussions (5 minutes par groupe). L'équipe Équitas complète ensuite les présentations des participantes et participants en présentant certaines données recueillies dans le cadre du projet. Il est important de saisir les différents contextes que représentent les participantes et participants et les réalités et défis qu'ils ont en commun.

45 min

Étape C Discussions avec tout le groupe

L'animatrice ou l'animateur invite les participantes et participants à relire les énoncés de mission de leurs organisations listées sur la **fiche de référence 5**. Ces énoncés de mission représentent en quelque sorte des situations « idéales ». L'animatrice ou l'animateur mène ensuite une discussion sur le sujet.

Fin de l'activité ■

Fiche de travail 1 : « Ici » – La situation actuelle dans les camps

Pensez à la situation actuelle dans un camp. Comment pourriez-vous décrire...

...les attitudes et comportements des enfants (y compris les différences entre garçons et filles)?

Aspects positifs :

Défis :

...les attitudes et comportements du personnel?

Aspects positifs :

Défis :

...le profil du personnel (expérience, formation, habiletés)?

Aspects positifs :

Défis :

...les relations interpersonnelles entre les enfants? Entre les enfants et le personnel?

Aspects positifs :

Défis :

Fiche de travail 2 : « Là » – La situation idéale ou améliorée dans les camps

Imaginez une situation idéale ou améliorée dans un camp. Comment pourriez-vous décrire...

...les attitudes et comportements des enfants? (y compris les différences entre garçons et filles)?

...les attitudes et comportements du personnel?

...le profil du personnel (expérience, formation, habiletés)?

...les relations interpersonnelles entre les enfants? Entre les enfants et le personnel?

Énoncés de mission des organisations participantes :

- Offrir au voisinage des services et programmes récréatifs, sociaux, culturels et éducatifs qui sont abordables et accessibles.
- Offrir une vaste gamme de programmes récréatifs pour tous les âges et à un coût minimal.
- Faire en sorte que les personnes issues de diverses communautés aient accès en toute équité à des programmes récréatifs de haut calibre qui correspondent au contexte local.
- Offrir une variété de sports, des installations récréatives et des programmes qui sont intéressants, sécuritaires, soutenus, durables, écologiquement sains et qui promeuvent la santé et le bien-être personnel et social.
- Nous sommes voués au sain développement des résidents en leur offrant des services et des programmes de qualité sécuritaires et accessibles, qui regroupent la population dans un environnement agréable.
- Protéger la santé publique, la sécurité et l'environnement et renforcer la qualité de vie en offrant des services communautaires efficaces, flexibles et intégrés.
- Offrir un endroit sécuritaire et supervisé où les enfants et les jeunes peuvent faire de nouvelles découvertes, surmonter des obstacles, bâtir des liens positifs et développer la confiance en soi et des habiletés pour la vie.
- Bâtir la capacité de la collectivité à maintenir les enfants et les familles en santé et heureux et à bâtir des voisinages où il fait bon vivre.
- Développer une prise de conscience et une préoccupation pour la protection de l'environnement en mettant en place et en soutenant des activités éducatives. Offrir un environnement d'apprentissage développemental spécialisé et approprié qui promeut l'apprentissage pour la vie.
- Offrir aux enfants et aux jeunes des occasions de développer les habiletés, les connaissances et les valeurs qu'ils recherchent pour devenir des individus épanouis.
- Développer les personnes sur les plans de l'esprit et du corps.
- Être un leader reconnu pour renforcer la collectivité, promouvoir les partenariats, célébrer la diversité et rehausser la vie et le bien-être de toutes les personnes qui vivent, travaillent et jouent dans notre collectivité.
- Célébrer la force de la diversité en favorisant des échanges fructueux et la participation de toute la collectivité parmi les gens de toutes les cultures.
- Offrir à nos citoyennes et citoyens des activités variées et abordables.

Activité 2 Apprentissage transformateur

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les principales caractéristiques de l'apprentissage transformateur;
- de donner un exemple d'activité au potentiel transformateur.

Durée

1 h

Description

Résumé

Dans l'activité précédente, vous avez analysé la situation actuelle dans vos camps/collectivités et identifié les changements potentiels que vous souhaiteriez constater. Ici, vous explorerez le concept de l'apprentissage transformateur en tant qu'approche potentielle pour favoriser les changements que vous projetez.

Cette activité comprend 5 étapes :

À l'**étape A**, vous participerez à une activité menée par l'animatrice ou l'animateur.

À l'**étape B**, l'animatrice ou l'animateur fera un retour sur l'activité.

À l'**étape C**, l'animatrice ou l'animateur animera un bref remue-ménages sur ce qu'est l'apprentissage transformateur.

À l'**étape D**, l'animatrice ou l'animateur présentera les éléments clés de l'apprentissage transformateur et les conditions qui y sont favorables.

À l'**étape E**, l'animatrice ou l'animateur animera une discussion sur les conditions de l'apprentissage transformateur.

5 min

Étape A Activité

L'animatrice ou l'animateur anime une activité choisie dans la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

- 10 min** **Part B Retour sur l'activité**
L'animatrice ou l'animateur anime une réflexion sur l'activité menée à l'étape A. Ensemble, explorez les questions ci-après :
- Que s'est-il passé durant l'activité?
 - Comment vous êtes-vous senti par rapport à votre partenaire?
 - Que nous révèle cette activité sur nous-mêmes?
 - En quoi cette activité est-elle un exemple d'apprentissage transformateur?
- 5 min** **Étape C Remue-méninges**
L'animatrice ou l'animateur mène un bref remue-méninges sur les questions ci-après :
- Que me vient-il à l'esprit quand je dis le mot « apprentissage » ?
 - Que me vient-il à l'esprit quand j'ajoute le mot « transformateur » au mot « apprentissage »?
- 20 min** **Étape D Présentation**
Tout au long de la présentation, l'animatrice ou l'animateur établit des liens avec les idées exprimées par le groupe sur l'apprentissage transformateur. L'animatrice ou l'animateur :
- explique ce qu'englobe l'apprentissage transformateur;
 - décrit les conditions idéales favorables à l'apprentissage transformateur.
- Après la présentation, n'hésitez pas à poser des questions. Pour plus d'information sur l'apprentissage transformateur, reportez-vous à la **fiche de référence 6**.
- 20 min** **Étape E Discussion avec tout le groupe**
L'animatrice ou l'animateur demande aux participantes et participants de piger des citations dans un chapeau/une boîte. Chaque citation représente une condition favorable à l'apprentissage transformateur. L'activité consiste à lire une citation à voix haute, à la jumeler à l'une des conditions listées et à expliquer le lien entre la citation et la condition. Vous pouvez noter les résultats de cette activité sur la **fiche de travail 3**.

L'apprentissage transformateur

Selon Jack Mezirow (1978), à l'origine de la théorie de l'apprentissage transformateur, une transformation peut se produire chez les individus au moyen d'un processus de réflexion critique. Il explique que dans l'apprentissage transformateur, l'apprentissage le plus significatif s'effectue sur le plan communicatif lequel « appelle à l'identification d'idées, de valeurs, de croyances et de sentiments problématiques en examinant, de façon critique, les présupposés sur lesquels ils se fondent, en tentant de les justifier par un discours rationnel et en prenant des décisions basées sur les consensus qui en résultent. (Taylor, 1998, p. 43)

Adapté de : Nazzari, V., McAdams, P. et Roy, D., Using Transformative Learning as a Model for Human Rights Education: The Case Study of the Canadian Human Rights Foundation's International Human Rights Training Program, *Intercultural Education*, Vol. 16, N° 2, Mai 2005, pp. 171-186

Conditions essentielles pour favoriser l'apprentissage transformateur

Jack Mezirow¹ et les chercheurs qui l'ont suivi ont identifié les conditions idéales favorables à l'apprentissage transformateur. Bien que la théorie de l'apprentissage transformateur fut développée dans le contexte de l'éducation des adultes, celle-ci est tout aussi significative dans le contexte de l'éducation des enfants. Les conditions ci-après ont été adaptées à ce contexte.

- Un environnement d'apprentissage sécuritaire et ouvert.
- L'instauration d'un climat d'apprentissage ouvert et accessible que les enfants aident à créer en participant à la formulation des règles de base.
- Des programmes et activités centrés sur les enfants.
- La prise en compte du milieu socioculturel des enfants et de leurs expériences personnelles.
- L'apprentissage prend place à l'intérieur d'un groupe et se fonde sur la collaboration et l'échange de perspectives.
- Les activités d'apprentissage comprennent des études de cas et des moments de réflexion critique.
- Donner et recevoir du feed-back est encouragé afin de favoriser des discussions critiques.

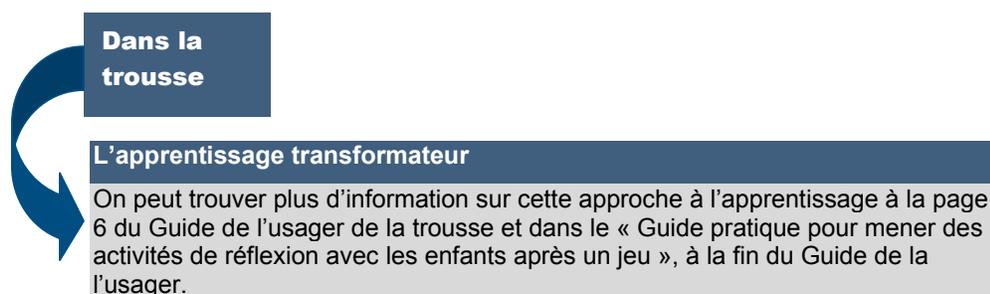
¹ Jack Mezirow est un pionnier dans le domaine de la théorie de l'apprentissage transformateur. Professeur émérite dans le domaine de l'éducation des adultes au Teachers College, de l'Université Columbia, ses recherches portent principalement sur l'apprentissage et l'éducation des adultes. Son travail a mené à une théorie de la transformation évolutive qui trace les grandes lignes du cadre générique et des processus de l'apprentissage, et de leurs repercussions sur les éducateurs qui enseignent aux adultes.

- Le désaccord n'est pas évité mais plutôt perçu comme une occasion de réfléchir.
- Il est primordial que les animateurs soient fiables, empathiques et compétents.

Fiche de référence, suite

On ne joue pas avec les droits et l'apprentissage transformateur

Les activités de la trousse ont un potentiel transformateur. Chaque jeu est suivi d'une période de réflexion ou d'un retour sur l'activité au cours desquels les enfants peuvent réfléchir de façon critique sur leurs expériences. Les jeux sont « amusants », mais ils permettent aussi de remettre en question les idées reçues, les comportements et les attitudes, d'examiner les valeurs et de faire ressortir les croyances et les sentiments des enfants de façon simple et significative. C'est à ce niveau que peut se produire l'apprentissage transformateur.



On ne joue pas avec les droits et la spirale de l'apprentissage

1. Partir de l'expérience des enfants. Le jeu en lui-même constitue une expérience à partir de laquelle l'enfant pourra réfléchir. Le jeu pourra aussi être l'occasion de faire des liens, conscients ou inconscients, avec des expériences antérieures, ou des situations familières. Puisque l'animateur utilise le jeu pour permettre à l'enfant de vivre une expérience qui servira de base à la prise de conscience, le jeu doit être judicieusement choisi. Le jeu doit faire vivre à l'enfant une expérience qui lui permettra de tirer des conclusions constructives pour l'avenir.

2. Chercher des constantes et des points communs. Au moment de la réflexion qui suit le jeu, les enfants discutent sur l'expérience. Parler de leur expérience leur permet d'exprimer ce qu'ils ont ressenti et d'analyser de manière critique (selon leurs capacités et leur âge) leurs propres attitudes et comportements lors du jeu. Les exposer à d'autres opinions et à différents points de vue permet de faire ressortir des points communs, des idées davantage consensuelles.

3. Ajouter de nouvelles informations et des éléments théoriques. Pour accroître et renforcer les connaissances et l'expérience des enfants, de nouvelles informations ou idées sont apportées ou créées collectivement. Souvent, c'est l'animateur qui

apportera des informations supplémentaires, qui définira les thèmes ou fera la synthèse de ce que les enfants ont appris.

4. Mettre en pratique de nouvelles stratégies et planifier pour passer à l'action. Les enfants doivent mettre en pratique ce qu'ils ont appris. L'animateur les invite à trouver des solutions aux questions soulevées lors des discussions à l'issue d'un jeu. Comment peut-on corriger la situation? Comment peut-on l'améliorer? Les enfants doivent penser à des stratégies spécifiques ou à des actions concrètes.

5. Passer à l'action. Les actions choisies peuvent être mises en œuvre dans le camp et/ou transférées dans la vie quotidienne des enfants.

Un exemple d'apprentissage transformateur en action

Spirale de l'apprentissage transformateur	Exemple
<p>1. Partir de l'expérience des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le jeu est en lui-même une expérience. Le jeu permet aux enfants de faire des liens avec leurs expériences personnelles. 	<p>Lors d'un jeu, l'enfant fait l'expérience de la collaboration et de la réussite, ou du conflit, de la compétition malsaine et de l'échec.</p> <p>Le jeu peut rappeler à l'enfant de se mettre en rang à l'école, ou d'attendre en ligne pour entrer dans l'autobus, ou à ne pas bousculer tout le monde pour se frayer un chemin jusqu'à la fontaine du camp.</p>
<p>2. Chercher des constantes et des points communs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les enfants peuvent s'exprimer sur le jeu. Ils peuvent partager des points de vue différents. Certaines idées communes peuvent ressortir et permettre aux enfants d'établir un consensus. 	<p>A : <i>Je n'aime pas me faire pousser</i> B : <i>La première fois, on n'a pas réussi le jeu parce que tout le monde poussait.</i> C : <i>Quand on regarde les signes que nous font les autres, c'est plus facile.</i> D : <i>C'est plus le fun quand personne pousse et que tout le monde essaie de comprendre les gestes des autres.</i></p>
<p>3. Ajouter de nouvelles informations et des éléments théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> De nouvelles informations ou idées sont apportées ou créées collectivement. L'animateur apporte des informations supplémentaires et fait la synthèse de ce que les enfants ont appris. 	<p>A : <i>Pour réussir un jeu comme ça, il faut travailler ensemble.</i> B, C, D : <i>Ça c'est vrai!</i> Animatrice : <i>Connaissez-vous le mot collaboration? Collaborer, ça veut dire...</i></p>
<p>4. Mettre en pratique de nouvelles stratégies et planifier pour passer à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les enfants doivent mettre en pratique ce qu'ils ont appris. L'animateur invite les enfants à trouver des solutions. 	<p>Animatrice : <i>Que pourrait-on faire pour éviter que tout le monde se bouscule devant la fontaine?</i> A : <i>Ça ne sert à rien de pousser.</i> B : <i>C'est comme dans le jeu : quand on pousse ça prend plus de temps!</i> C : <i>Le mieux, c'est d'attendre son tour. Des fois, c'est moi qui pousse, mais là, j'ai vu que ce n'est pas le fun.</i></p>
<p>5. Passer à l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les actions proposées peuvent être mises en application dans le camp ou dans un autre contexte. Au besoin, l'animateur peut rappeler aux enfants ce qu'ils ont vécu dans le cadre du jeu ou ce qu'ils ont dit dans les discussions. 	<p>Moins de bousculade aux fontaines, les enfants collaborent plus dans les jeux. Quand les animateurs parlent aux enfants, ils peuvent donner des exemples concrets de ce que ces derniers ont fait pendant les jeux.</p>

Fiche de travail 3 : Activité de jumelage des conditions

Pour l'Étape E de l'activité 2 :

Voici une liste de citations provenant de personnes qui ont fait l'expérience de la trousse *On ne joue pas avec les droits* dans leurs camps et collectivités l'an dernier. Chaque citation illustre une condition favorable à l'apprentissage transformateur. Vous pouvez remplir ce tableau au fur et à mesure que l'activité de jumelage se déroule.

Citations relevées sur le terrain	Conditions pour favoriser l'apprentissage transformateur
<p>« Après le jeu dessine-moi un droit, nous avons eu un débat : Est-ce que tout le monde a des droits ? On se demandait, entre autres, qui avait plus de droits entre les gars et les filles. Il y avait un gars qui prétendait que les filles n'avaient pas de droits. C'était vraiment intéressant et les enfants ont aimé participer à ce débat. »</p> <p>« Des fois, c'est surprenant comme ils peuvent dire des choses qu'on ne savait pas. Après, on les voit et on leur parle différemment. »</p> <p>« Dans notre groupe, il y avait un garçon trisomique. Nous l'avons inclus dans un jeu sur les différences et après, les enfants étaient contents qu'il soit là. »</p> <p>« Si c'est toi qui dictes les règles, tu es l'autorité, mais si c'est eux, ils deviennent responsables d'eux-mêmes. J'ai demandé aux enfants de signer la feuille des règles pour montrer qu'ils étaient vraiment d'accord. Avant, c'était moi qui dictais les règles. Maintenant, ils sont responsables et je trouve qu'il y a plus d'esprit d'équipe. »</p> <p>« J'ai été surprise que les enfants parlent de la guerre. J'ai beaucoup d'enfants d'Israël, de la Syrie et du Liban dans mon groupe. C'est intéressant d'entendre ce qu'ils ont à dire et de voir comment ils interagissent les uns avec les autres. « Tu viens du Liban toi ? » « Jamais, moi je ne viens pas du pays où il y a des bombes ! » Ça m'a surpris que des enfants de 6 ans parlent de la guerre. »</p> <p>« Nous pouvons parler de sujets que nous n'abordons pas avec les enfants normalement. Je crois que parler des problèmes est un premier pas vers leur solution. »</p> <p>« Un jeu qui a bien fonctionné pour nous, c'était le jeu où il faut réfléchir sur ce qui s'est passé pendant la journée. Je l'ai fait chaque semaine, à chaque repas et ça fonctionnait très bien. Quand les enfants sont plus vieux, on les fait penser à ce qu'on a fait, à qu'est-ce qu'on ne veut pas qui se passe demain, à qu'est-ce qu'on veut qui se passe. »</p>	

Fin de l'activité ■

Activité 3 Session d'orientation : *On ne joue pas avec les droits*

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer la raison d'être et le contenu de la trousse *On ne joue pas avec les droits*;
- d'énumérer comment la trousse peut vous être utile dans vos programmes avec les enfants.

Durée

1 h

Description

Résumé

Dans l'activité précédente, vous avez examiné en détail le contexte de vos camps/collectivités et le potentiel de l'apprentissage transformateur en vue d'apporter des changements. Ici, l'équipe Equitas présentera de l'information sur le projet et la trousse dans le but d'explorer comment ceux-ci peuvent favoriser l'apprentissage transformateur chez les enfants et les jeunes. Vous réfléchirez aussi sur l'élaboration d'une formation liée à la trousse.

Cette activité comprend 4 étapes :

À l'**étape A**, l'animatrice ou l'animateur animera un jeu choisi dans la trousse.

À l'**étape B**, l'animatrice ou l'animateur présentera de l'information sur Equitas, le projet et la trousse.

À l'**étape C**, l'animatrice ou l'animateur invitera les participantes et participants à poser des questions.

À l'**étape D**, l'animatrice ou l'animateur présentera de l'information sur le Tableau du contenu de la formation *On ne joue pas avec les droits* et sur l'élaboration d'un plan d'action.

15 min

Étape A Activité

L'animatrice ou l'animateur dirige l'activité 7 de la trousse *On ne joue pas avec les droits* : *L'exclusion par le nombre*.

40

- 15 min** **Étape B Présentation**
L'animatrice ou l'animateur présente de l'information sur Equitas, le projet *La prévention du racisme et de la discrimination : préparer les enfants canadiens à leur participation à une société multiculturelle* et la trousse *On ne joue pas avec les droits*.
- 20 min** **Étape C Discussion avec tout le groupe**
Les participantes et participants sont invités à poser des questions et à réagir aux informations présentées.
- 10 min** **Étape D Activité avec tout le groupe**
En se reportant au tableau de conférence, l'animatrice ou l'animateur présente le Tableau du contenu de la formation *On ne joue pas avec les droits*. Tout au long de l'atelier, les participantes et participants seront appelés à remplir ce tableau en indiquant à quelles catégories devraient appartenir les différentes activités. Se reporter à la *fiche de travail* 4 pour un exemplaire de ce tableau.
- L'objectif de cet exercice est de fournir aux participantes et participants l'occasion de réfléchir sur les divers éléments inhérents à une formation sur la trousse *On ne joue pas avec les droits*. L'identification des composantes de base de la formation vous aidera au moment d'amorcer la planification des prochaines étapes liées à la trousse.
- Durant cette formation, vous aurez l'occasion d'élaborer un plan d'action lié à la formation de personnel sur la trousse *On ne joue pas avec les droits*. L'animatrice ou l'animateur vous invitera à jeter un rapide coup d'œil sur le matériel qui a été développé afin de vous aider à élaborer votre plan d'action au fil de l'atelier.

Fin de l'activité ■

Fiche de travail 4 - Tableau du contenu de la formation *On ne joue pas avec les droits*

Contenu à inclure	Activités
Contexte du camp/de la collectivité	
Valeurs et concepts des droits humains	
Approche éducative de la trousse	
Utilisation de la trousse	
Mise en application des acquis	
Prochaines étapes et suivi	

Fin de l'activité ■

Module 3

Concepts de base des droits humains

▪ Activité		Durée
Activité 1	Que signifient les droits humains	50 min
Activité 2	Évolution des droits humains	1 h
Activité 3	Situer les droits de l'enfant	2 h 15 min
Activité 4	Activité de la trousse : Dessine-moi un droit	15 min
Activité 5	Communiquer les valeurs des droits humains	1 h 45 min
Activité 6	Appliquer les valeurs et les concepts des droits humains	1 h 30 min

▪ **Aperçu**

Afin d'apprécier pleinement le matériel présenté dans la trousse, y adhérer, et être en mesure de l'utiliser efficacement dans le travail avec les enfants et les jeunes, il est essentiel d'avoir une bonne connaissance des droits humains. Dans ce module, les participantes et participants recevront de l'information sur les droits humains et ils auront l'occasion de mettre en pratique une partie de ces connaissances. Ils se familiariseront également avec le cadre conceptuel des droits humains, incluant les systèmes et structures qui établissent les normes en matière de droits humains et ceux qui gèrent leur mise en application. Ils se pencheront surtout sur la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE), cet instrument de droits humains indispensable à leur travail. Finalement, les participantes et participants réfléchiront sur l'application des droits humains dans le contexte d'un camp d'été et renforceront leur capacité à communiquer efficacement aux enfants et aux jeunes les valeurs des droits humains.

Activité 1 Que signifient les droits humains

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer ce que signifient pour vous les droits humains;
- de nommer certains des principes sous-jacents à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Durée

50 min

Description

Résumé

Dans ce troisième module, vous réfléchirez sur ce que signifient pour vous les droits humains et examinerez certains des principes sous-jacents à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette activité comprend 3 étapes :

À l'étape A, vous dessinerez ce que les droits humains signifient pour vous.

À l'étape B, vous présenterez votre dessin à tout le groupe.

À l'étape C, l'animatrice ou l'animateur mènera une discussion sur les principes et caractéristiques des droits humains.

20 min

Étape A Réflexion sur les droits humains

L'animatrice ou l'animateur répartit les participantes et participants en petits groupes. Chaque groupe dispose de vingt minutes pour dessiner sur une grande feuille mobile ce que signifient pour eux les droits humains.

20 min

Étape B Présentations

Chaque groupe présente son dessin. Puis, l'animatrice ou l'animateur mène une brève discussion sur l'interprétation des dessins et sur la façon d'utiliser cette activité avec les enfants.

10 min

Étape C Définition des droits humains

Avec tout le groupe, l'animatrice ou l'animateur mène une brève discussion sur la signification des droits humains. Les participantes et participants sont invités à dire ce qu'ils pensent sur l'un ou l'autre des principes et caractéristiques clés des droits humains. Pour plus de détails, se reporter à la **fiche de référence 7**.

Fin de l'activité

Droits humains

En général, on estime que les droits humains sont les droits inhérents à l'être humain. Le concept des droits humains reconnaît que tout être humain a le droit de jouir de ses droits humains sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, de croyances politiques ou autres, d'origine nationale ou sociale, de statut économique, de statut à la naissance ou autres. Les droits humains sont légalement garantis par les lois sur les droits de la personne qui protègent les personnes et les groupes contre des actes qui empiètent sur les libertés fondamentales et la dignité humaine. Les droits humains sont énoncés dans les traités, le droit coutumier international, les organes de traités et autres sources législatives. Les lois sur les droits de la personne exigent que les États agissent d'une certaine façon et qu'ils ne s'engagent pas dans certaines activités. Toutefois, ce ne sont pas les lois qui établissent les droits humains car ce sont des droits inhérents à toute personne du seul fait qu'elle soit un être humain.

Caractéristiques importantes

- Les droits humains se fondent sur le respect de la dignité et de la valeur de chaque être humain.
- Les droits humains sont universels, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent de la même manière et sans discrimination à tous les êtres humains.
- Les droits humains sont inaliénables. Aucun être humain ne peut voir ses droits humains restreints sauf dans des situations spécifiques – pas exemple, le droit à la liberté peut être restreint quand une personne est reconnue coupable d'un crime devant une cour de justice.
- Les droits humains sont indivisibles, interreliés et interdépendants parce qu'il n'est pas suffisant de respecter certains droits et d'en restreindre d'autres. Tous les droits humains doivent être perçus comme étant égaux en importance et essentiels au respect de la dignité et de la valeur de chaque être humain.

(Référence: Human Rights – A Basic Handbook for UN Staff, p.3)

Que sont les droits humains?

Les droits humains s'appuient sur le principe inaliénable que tous les êtres humains sont nés égaux, tant en dignité qu'en droits. Ces droits sont indissociables de la nature humaine. Cela signifie que ce sont des droits fondamentaux inhérents à toute personne par le seul fait qu'elle soit un être humain. Les droits humains s'appliquent à toute personne également, universellement et éternellement. Ils ne devraient jamais être niés.

Les droits humains dépassent les frontières, les cultures, les idéologies politiques et les croyances religieuses. Où que nous vivions dans le monde, peu importe qui sont nos parents ou le genre de gouvernement que nous avons, les droits humains sont nos droits. Ils sont inaliénables.

Les droits humains stipulent que nous devons tous pouvoir satisfaire nos besoins de base tels qu'avoir un logement ou de la nourriture. Les droits humains constituent un rempart contre la violence et les abus et ils œuvrent contre l'ignorance et la haine.

Les droits humains favorisent le développement de notre plein potentiel humain. Ils protègent notre droit de participer à la société, de travailler, d'accéder à un logement, de pourvoir par nous-mêmes à nos besoins, de pratiquer notre culture, de parler notre langue et de vivre en paix et en sécurité.

Plus important, les droits imposent le respect mutuel. Ils nous pressent d'agir en toute connaissance de cause et avec responsabilité afin d'assurer que les droits des autres ne seront pas bafoués. Par exemple, il est de notre droit de vivre libre sans faire l'objet de discrimination, mais il est également de notre responsabilité de ne pas discriminer les autres.

Ces droits sont d'abord et avant tout définis par les nations du monde dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils sont ensuite codifiés et reconnus dans de nombreux instruments de droits tant aux niveaux international (par exemple, dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ou la Convention relative aux droits de l'enfant) que national (Charte Canadienne des droits et libertés), provincial (Charte des droits et des libertés de la personne du Québec) et municipal (Charte montréalaise des droits et des responsabilités).

Les droits humains incluent les droits civils et politiques – comme le droit à la liberté d'expression, à un procès juste et équitable, le droit de s'associer librement avec d'autres, etc. – et les droits sociaux, économiques et culturels – comme le droit à la santé, à l'éducation et à la liberté de religion.



Dans la trousse

Les violations des droits humains peuvent toucher l'intégrité physique des personnes, comme dans les cas de viols, d'agressions, de tortures, d'emprisonnements arbitraires ou d'exécutions sommaires. Les violations des droits humains peuvent aussi prendre des formes plus subtiles, telles que la discrimination économique, religieuse, sexuelle, etc. Elles peuvent avoir lieu dans divers contextes (au travail, à l'école, dans la collectivité, etc.)

Quels sont les principes fondamentaux des droits humains contenus dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*?

Dignité humaine

Les principes des droits humains sont basés sur la notion que chaque personne, quels que soient son âge, sa culture, sa religion, son origine ethnique, sa couleur, son sexe, son orientation sexuelle, sa langue, son handicap ou son origine sociale, mérite d'être respectée ou estimée.

Égalité

Le concept d'égalité exprime la notion de respect de la dignité inhérente à tous les êtres humains. Comme le stipule l'Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, cela constitue la base des droits humains : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » La non-discrimination fait partie intégrante du concept d'égalité. Elle assure que personne ne se voit nier la protection de ses droits humains sur la base de facteurs spécifiques.

Quelles sont les caractéristiques des droits humains?

Universalité

Les droits humains sont universels. Cela signifie que certaines valeurs morales et éthiques s'appliquent également à toutes les personnes. Elles sont partagées par tous sur tous les continents, et les gouvernements et les collectivités devraient les reconnaître et les faire respecter. L'universalité des droits ne signifie pas pour autant l'uniformité. Ces valeurs ne sont pas systématiquement vécues de la même manière par tous.

Indivisibilité

Les droits humains contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ne peuvent être pris isolément ou séparés les uns des autres. Chacun a droit au respect de tous ses droits humains en même temps qu'il a la responsabilité de respecter ceux des autres.

Interdépendance

La promotion et la défense de l'un des droits humains aide à la promotion des autres droits humains. De même, la perte de l'un des droits a des effets sur les autres droits humains. Les violations des droits humains sont liées les unes aux autres.

Inaliénabilité

Les droits que les personnes possèdent ne peuvent pas leur être retirés, ni abdiqués ou transférés.

Activité 2 Évolution des droits humains

Objectif

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer les événements déterminants dans l'historique et l'évolution des droits humains.

Durée

1 h

Description

Résumé

Dans l'activité précédente, vous avez réfléchi sur la signification des droits humains. À présent, nous allons nous concentrer sur l'historique et l'évolution des droits humains, ce qui vous permettra de mieux saisir leur cadre conceptuel.

Cette activité comprend 2 étapes :

À l'**étape A**, une personne-ressource présentera les événements déterminants dans l'historique et l'évolution des droits humains.

À l'**étape B**, la personne-ressource répondra aux questions des participantes et participants.

30 min

Étape A Présentation

Une personne-ressource présente les événements déterminants dans l'historique et l'évolution des droits humains.

30 min

Étape B Discussion avec tout le groupe

La personne-ressource répond aux questions des participantes et participants concernant l'historique et l'évolution des droits humains.

Fin de l'activité ■

Activité 3 Situer les droits de l'enfant

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les principaux éléments de la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE);
- de parler des principes qui ont guidé son évolution;
- d'établir des liens entre la CRDE et les réalités d'un camp.

Durée

2 h 15 min

Description

Résumé

Dans l'activité précédente, vous avez réfléchi sur l'historique et l'évolution des droits humains. À présent, vous allez examiner l'outil des droits humains le plus étroitement lié à votre travail avec les enfants : la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE).

Cette activité comprend 4 étapes :

À l'**étape A**, vous réfléchirez sur vos propres perceptions quant à la façon dont les enfants respectent certaines valeurs des droits humains.

À l'**étape B**, une personne-ressource présentera les éléments clés de la CRDE.

À l'**étape C**, vous travaillerez en petits groupes sur un droit en particulier et sur la façon dont il s'applique concrètement dans le contexte des camps de jour.

À l'**étape D**, vous partagerez les résultats de vos discussions avec tout le groupe.

45 min

Étape A Réflexion en groupe

L'animatrice ou l'animateur dirige une activité qui permet aux participantes et participants de partager certaines de leurs expériences liées aux valeurs et attitudes véhiculées dans les camps.

Pour cette activité, deux rangées de chaises se font face.

L'animatrice ou l'animateur présente l'activité :

Pensez à une situation dans un camp où certaines valeurs (comme l'inclusion, l'acceptation, etc.) **ont été** ou **n'ont pas été** respectées par les enfants. L'exemple peut provenir de votre propre expérience ou d'une situation dont vous avez entendu parlé.

Les participantes et participants qui ont un exemple positif à partager s'assoient sur une même rangée de chaises. Ceux qui ont un exemple négatif, s'assoient sur l'autre rangée.

L'animatrice ou l'animateur invite les participants des deux rangées à partager leurs exemples.

Les valeurs et attitudes identifiées dans cette activité serviront à identifier les principes clés sous-jacents à la Convention relative aux droits de l'enfant.

45 min

Étape B Présentation

Une personne-ressource présente les éléments clés de la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que les principes qui ont guidé son évolution (25 minutes). Se reporter à la **fiche de référence 8** pour plus d'information sur la CRDE.

La présentation est suivie d'une période de questions.

30 min

Étape C Travail en petits groupes

L'animatrice ou l'animateur répartit les participantes et participants en petits groupes. Il attribue à chaque groupe l'un des droits ci-après pris dans la *Convention relative aux droits de l'enfant*.

- Le droit d'être traité avec égalité
- Le droit d'exprimer son opinion
- Le droit de jouer
- Le droit à l'éducation

Chaque petit groupe répond aux questions sur la **fiche de travail 5** et se prépare à présenter les résultats de ses discussions à l'étape D.

15 min

Étape D Présentations à tout le groupe

Chaque petit groupe présente les résultats de ses discussions.

Qu'est-ce que la *Convention relative aux droits de l'enfant*?

La Convention relative aux droits de l'enfant est un traité international qui reconnaît les droits fondamentaux des enfants, qu'elle définit comme des personnes âgées de moins de 18 ans. Elle pose en droit international que les États parties doivent veiller à ce que tous les enfants - sans discrimination d'aucune sorte - bénéficient de mesures de protection et d'une assistance spéciales; aient accès à des services comme l'éducation et les soins de santé; puissent développer pleinement leur personnalité, leurs facultés et leurs dons; grandissent dans un cadre heureux, aimant et compréhensif; et soient informés de leurs droits et puissent participer d'une manière accessible et active à leur réalisation. (Référence : www.unicef.org/french/crc/index_30229.html)

Voici les articles de la Convention dans une formulation accessible aux enfants.

- Article 1 Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.
- Article 2 Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.
- Article 3 Tous les adultes doivent faire ce qui est le mieux pour toi. Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent penser à la façon dont elles vont affecter les enfants.
- Article 4 Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer que tes droits sont respectés. Il doit aider tes parents à protéger tes droits et à créer un environnement qui te permette de grandir et de développer ton potentiel.
- Article 5 Ta famille a la responsabilité de t'aider à apprendre à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits sont respectés.
- Article 6 Tu as le droit de vivre.
- Article 7 Tu as droit à un nom, et ce nom doit être reconnu officiellement par le gouvernement. Tu as le droit d'avoir une nationalité (le droit d'appartenir à un pays).
- Article 8 Tu as le droit d'avoir une identité — un document officiel qui reconnaît qui tu es. Personne ne peut te l'enlever.
- Article 9 Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que cela ne te nuise. Tu as le droit de vivre dans une famille qui s'occupe de toi.
- Article 10 Si tu ne vis pas dans le même pays que tes parents, tu as le droit d'être avec eux.
- Article 11 Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.
- Article 12 Tu as le droit d'exprimer ton opinion, et les adultes doivent t'écouter et prendre au sérieux ce que tu dis.
- Article 13 Tu as le droit d'être informé et de partager ce que tu penses avec les autres, en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse pas les autres ou ne les offense pas.
- Article 14 Tu as le droit de choisir ta religion et tes croyances. Tes parents doivent t'aider à décider ce qui est bien et ce qui est mal, et ce qui est le mieux pour toi.

- Article 15 Tu as le droit de choisir tes amis, de te joindre à des groupes et de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.
- Article 16 Tu as droit à ta vie privée.
- Article 17 Tu as le droit de savoir ce qui est important pour ton bien-être. La radio, les journaux, les livres, les ordinateurs, par exemple, doivent te transmettre cette information. Les adultes doivent s'assurer que l'information que tu obtiens n'est pas nuisible, et t'aider à trouver et à comprendre l'information dont tu as besoin.
- Article 18 Tu as le droit d'être élevé par tes parents, si possible.
- Article 19 Tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements, physiques et psychologiques.
- Article 20 Tu as le droit qu'on s'occupe spécialement de toi et qu'on t'aide, si tu ne peux pas vivre avec tes parents.
- Article 21 Tu as le droit qu'on s'occupe de toi et qu'on te protège, si tu es adopté ou confié à d'autres personnes.
- Article 22 Tu as droit à une protection spéciale et à de l'aide si tu es un réfugié (si tu as été forcé de quitter ta maison ou si tu vis dans un autre pays), ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention.
- Article 23 Tu as droit à l'éducation et aux soins dont tu as besoin, si tu es handicapé, ainsi qu'au respect de tous les autres droits énumérés dans la Convention, pour pouvoir vivre une vie harmonieuse.
- Article 24 Tu as droit aux meilleurs soins de santé possibles, à de l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et sûr, à l'information qui peut t'aider à rester en santé.
- Article 25 Si tu vis loin de chez toi ou si tu es confié à des personnes loin de chez toi, tu as le droit que tes conditions de vie soient examinées régulièrement. Il faut qu'on s'assure que ces conditions de vie sont appropriées à ta situation.
- Article 26 Tu as droit à de l'aide du gouvernement si tu es pauvre ou démuné.
- Article 27 Tu as droit à de la nourriture, à des vêtements, à un endroit sûr où tu peux vivre et recevoir les soins dont tu as besoin. Tu ne dois pas être désavantagé : tu dois pouvoir faire la plupart des choses que les autres enfants peuvent faire.
- Article 28 Tu as droit à une éducation de qualité. Tu dois pouvoir poursuivre tes études selon tes capacités.
- Article 29 L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes.
- Article 30 Tu as le droit d'avoir, ou de choisir, ta culture, ta langue et ta religion. Pour que ce droit soit respecté, les populations minoritaires et les populations autochtones ont besoin d'une protection spéciale.
- Article 31 Tu as le droit de jouer et de te reposer.
- Article 32 Tu as le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à ta santé ou t'empêche d'aller à l'école. Si tu travailles, tu as le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.
- Article 33 Tu as le droit d'être protégé contre l'usage des drogues et leur trafic.
- Article 34 Tu as le droit d'être protégé contre l'abus sexuel.
- Article 35 Personne n'a le droit de t'enlever ou de te vendre.
- Article 36 Tu as le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation.
- Article 37 Personne n'a le droit de te punir cruellement ou de te maltraiter.

- Article 38 Tu as le droit de vivre en paix et d'être protégé si tu vis dans une région en guerre. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas être forcés à s'enrôler dans un groupe armé ou à participer à la guerre.
- Article 39 Tu as le droit d'être aidé si tu es blessé, négligé ou maltraité.
- Article 40 Tu as droit à une aide juridique et à un traitement juste, dans un système judiciaire qui respecte tes droits.
- Article 41 Si les lois de ton pays protègent mieux tes droits que les articles de la Convention, ces lois doivent être appliquées.
- Article 42 Tu as le droit de connaître tes droits! Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre
- Articles 43 à 54 Ces articles expliquent comment les gouvernements et des organisations internationales comme l'UNICEF continuent à travailler à s'assurer que tous les enfants voient leurs droits respectés.

Référence : www.rcmp-grc.gc.ca/youth/childrights_f.htm



**Dans la
trousse**

Sommaire des droits

Dans la trousse *On ne joue pas avec les droits*, vous trouverez un court sommaire de la plupart des droits promus dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE). Les droits sont jumelés à des responsabilités qui s'y rattachent.

Autres ressources

Les activités suivantes, prises dans la trousse, concernent également les droits des enfants : N° 24 *J'ai le droit de...*, N° 25 *La pêche aux droits et aux responsabilités*, et N° 38 *Dessine-moi un droit*.

Fiche de travail 5 : Les droits au camp de jour

Droit : _____

Aspects sur lesquels réfléchir	Comment ce droit s'applique dans les camps de jour
Responsabilité(s) liée(s) à ce droit	
Exemples de situations où ce droit est respecté au camp	
Exemples de situations où ce droit n'est <u>pas</u> respecté au camp	
Conséquences du non respect de ce droit au camp	
Valeurs liées à ce droit	
Pourquoi promouvoir ce droit au camp ?	

Activité 4 Activité de la trousse : Dessine-moi un droit

Objectif

Vous permettre d'expérimenter un jeu de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Durée

15 min

Description

10 min

Étape A Activité

Un groupe de participantes et participants animera l'activité 38 de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

5 min

Étape B Réflexion

L'animatrice ou l'animateur animera une courte réflexion sur l'activité :

- selon vous, que retireront les enfants de cette expérience?
- quel est le potentiel d'apprentissage transformateur de cette activité?

Fin de l'activité ■

Activité 5 Communiquer les valeurs des droits humains

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'énumérer les valeurs fondamentales des droits humains;
- de concevoir un outil de communication pour des jeunes.

Durée

1 h 45

Description

Résumé

Afin d'explorer plus avant les concepts de base des droits humains, vous allez vous pencher sur les valeurs au cœur de la trousse *On ne joue pas avec les droits*. Vous allez vous concentrer non seulement sur la compréhension de ces valeurs mais sur les façons de les communiquer à un jeune public.

Cette activité comprend 4 étapes :

À l'**étape A**, l'animatrice ou l'animateur mènera une discussion sur les valeurs des droits humains promues dans la trousse.

À l'**étape B**, en petits groupes, vous travaillerez à la conception d'un outil pour communiquer une valeur des droits humains.

À l'**étape C**, les groupes présenteront leur outil de communication.

À l'**étape D**, l'animatrice ou l'animateur animera une brève réflexion sur l'activité.

10 min

Étape A Discussion avec tout le groupe

Les valeurs de l'éducation sont au cœur du travail de beaucoup d'organisations qui œuvrent auprès des enfants et des jeunes. L'animatrice ou l'animateur souligne l'importance des huit valeurs renforcées par la trousse à savoir le respect, la responsabilité, l'inclusion, l'équité, la dignité, la collaboration, l'acceptation, le respect de la diversité. Se reporter à la **fiche de référence 9**. En groupe, explorez les questions ci-après.

- Selon vous, comment ces valeurs peuvent-elles guider votre travail?

- Dans votre travail auprès des enfants, faites-vous la promotion d'autres valeurs?

25 min

Étape B Travail en petits groupes

Pour cette activité, on doit former huit petits groupes. Pour toute la durée de l'exercice, chaque groupe travaille avec une « valeur » qui lui est assignée. Vous devez créer un outil de communication efficace pour transmettre cette valeur aux enfants ou aux jeunes. Cet outil peut être tout ce que vous pouvez imaginer : une publicité d'une ou deux minutes, une affiche ou une saynète, etc. Du matériel sera mis à votre disposition.

Vous pourriez procéder de la façon suivante :

- 1) Faites d'abord un remue-méninges sur ce que vous connaissez des enfants ou des jeunes de votre groupe cible : Que savent-ils? Qu'est-ce qu'ils aiment? Préfèrent-ils certains modes de communication plus que d'autres?
- 2) En tenant toujours compte de votre groupe cible, définissez ce que vous voulez communiquer au sujet de la valeur qui vous a été assignée. Pourquoi est-ce important que les enfants la connaissent? Quel changement aimeriez-vous apporter?
- 3) Après avoir défini ce que vous voulez communiquer, faites un remue-méninges sur différentes façons de communiquer votre message.
- 4) Après avoir décidé, créez votre outil.

45 min

Étape C Présentations

Chaque petit groupe présente son outil de communication aux autres participantes et participants. Chaque présentation est suivie d'une courte période réservée aux questions et feed-back. Lors des différentes présentations, concentrez-vous sur les valeurs des droits humains qui sont communiquées et notez vos pensées sur la **fiche de travail 6**. Selon le temps alloué à chaque groupe, certaines présentations pourraient se faire à un autre moment.

10 min

Étape D Discussion avec tout le groupe

Avec les participantes et participants, l'animatrice ou l'animateur dresse une liste des leçons apprises.

- De quoi doit-on tenir compte lorsque l'on fait la promotion des valeurs des droits humains?
- De quoi doit-on tenir compte lorsque l'on communique avec les enfants et les jeunes?

- Quelles sont les meilleures pratiques?
- À la suite d'une activité, comment peut-on savoir si quelque chose a changé chez les membres de notre groupe cible?

Fin de l'activité ■

Fiche de référence 9 : Les valeurs des droits humains et la trousse

Dans la
trousse

Les valeurs des droits humains

Aux pages 14 et 15 du Guide de l'utilisateur, vous trouverez une brève description des concepts et valeurs des droits humains qui sont au cœur de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Le respect

Le respect est une attitude et un sentiment qui amènent à accorder une considération pour ses droits à toute personne en raison de son humanité et à se comporter envers elle avec équité. Dans le contexte des droits humains, le respect est inaliénable et **dû** aux personnes par le seul fait qu'elles sont humaines. Ce respect est différent d'une considération admirative, **accordée ou reçue**, en raison d'une position, d'un accomplissement, de l'âge, de la valeur, etc.

La responsabilité

La responsabilité signifie l'obligation de répondre pour ses actions (ou inactions) et pour leurs conséquences sur les relations sociales.

L'inclusion

L'inclusion signifie que toute personne est reconnue en tant que porteur de droits et membre égal de la société, de la communauté et du groupe, peu importe son âge, origine ethnique ou nationale, sexe, ethnicité, religion, orientation sexuelle, handicap et condition sociale. À ce titre, elle est activement engagée dans son développement.

L'équité

L'équité est une valeur qui réfère à l'égalité des droits et des chances pour tous les membres de la société.

La dignité

La dignité est une expression qui signifie souvent simplement que les êtres humains ne doivent pas être traités comme des objets. La dignité humaine contient l'idée d'une valeur absolue et intrinsèque aux êtres humains. Une société juste respecte la dignité de tous ses membres et attend de ces derniers qu'ils respectent également la dignité d'autrui.

La collaboration

La collaboration désigne littéralement une action, une activité ou un travail effectué en commun avec deux ou plusieurs personnes dans le but de réaliser un objectif commun.

En fait, elle constitue une valeur holistique qui englobe l'ensemble des autres valeurs promues dans cette trousse. Elle rappelle que personne ne peut tout faire tout seul. La collaboration exige une reconnaissance et l'appréciation et le respect des qualités des autres. Elle implique la responsabilité des personnes engagées dans l'action pour permettre la réalisation de l'objectif commun. La collaboration comprend, en pratique, l'inclusion et l'acceptation.

L'acceptation

L'acceptation est une valeur active et positive qui est basée sur la conviction que tous les êtres humains sont égaux et sur la reconnaissance que le respect de la diversité et du pluralisme réside dans la volonté de porter un égal respect aux droits de chacun, sans distinction de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion, d'origine ethnique ou nationale, de fortune, de naissance

ou de toute autre situation. L'usage du terme tolérance est beaucoup plus ambigu et sujet à controverse. La tolérance est souvent associée à l'indifférence, à l'indulgence et à la permissivité. Dans cette perspective, elle constitue une valeur qui peut refléter une attitude de passivité.

Cependant, l'UNESCO, dans sa *Déclaration de principes sur la tolérance* proclamée et signée le 16 novembre 1995 par les États membres de cette organisation des Nations Unies, définit la tolérance de façon positive.

« La tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. Elle est encouragée par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée, de conscience et de croyance. La tolérance est l'harmonie dans la différence. [...] »

La tolérance est une vertu qui rend la paix possible et contribue à substituer une culture de la paix à la culture de la guerre. [...]

La tolérance n'est ni concession, ni condescendance, ni complaisance. La tolérance est, avant tout, une attitude animée par la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui. En aucun cas la tolérance ne saurait être invoquée pour justifier des atteintes à ces valeurs fondamentales. La tolérance doit être pratiquée par les individus, les groupes et les États. »

Afin d'éviter l'ambiguïté posée par l'usage du terme tolérance, nous avons choisi d'utiliser, dans cette trousse, l'acceptation comme valeur essentielle. La valeur d'acceptation utilisée dans cette trousse intègre la tolérance telle que définie par l'UNESCO.

Le respect de la diversité

La diversité est un fait qui traduit les différences existantes entre les individus et les groupes. La diversité est loin d'être statique. Elle comprend, entre autres, des éléments qui peuvent changer avec le temps : l'éducation, le lieu de résidence, le revenu, l'état civil, le statut parental, les croyances religieuses, etc.

Respecter la diversité exige une reconnaissance de la spécificité de chaque individu ainsi que des groupes auxquels il appartient.

Fiche de travail 6 : Analyser les outils de communication

Utilisez la grille ci-après pour noter et analyser les différents outils de communication présentés par les participantes et participants.

Nom de l'activité : _____

Aspect	Faible	Moyen	Fort	Commentaires
Objectif L'objectif de l'activité était-il clair ?				
Groupe cible Est-ce que les bonnes personnes ont été ciblées?				
Contenu Est-ce que le contenu (valeurs des droits humains) était clair?				
Techniques Les techniques utilisées étaient-elles appropriées et efficaces?				
Autres aspects :				

Activité 6 : Appliquer les valeurs et concepts des droits humains

Objectif

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de présenter des stratégies et des outils fondés sur les droits humains et susceptibles de vous aider à affronter les défis qui surgissent dans les camps, en vous inspirant des concepts, valeurs et principes des droits humains.

Durée

1 h 30 min

Description

Résumé

Dans le module précédent, vous avez examiné les concepts de base et les valeurs des droits humains. Ici, au moyen d'études de cas, vous allez examiner comment ces concepts et valeurs peuvent être mis en application pour aborder les situations difficiles qui surgissent dans l'environnement des camps de jour.

Cette activité comprend 3 étapes :

À l'**étape A**, en petits groupes, vous discuterez sur une situation difficile assignée à votre groupe.

À l'**étape B**, vous présenterez les résultats de votre discussion à tout le groupe.

À l'**étape C**, l'animatrice ou l'animateur mènera une discussion avec tout le groupe.

30 min

Étape A Travail en petits groupes

En petits groupes, discutez sur la situation difficile qui vous été assignée (se reporter à la **fiche de travail 7**.)

40 min

Étape B Présentations

Chaque groupe présente les résultats de sa discussion à tout le groupe. L'animatrice ou l'animateur fait la synthèse des présentations et commente l'information présentée. Puis, il dresse une liste des stratégies et outils issus d'une approche fondée sur les droits et qui s'inspirent des concepts et valeurs des droits humains.

20 min

Étape C Discussion avec tout le groupe

L'animatrice ou l'animateur mène une discussion sur les résultats présentés à l'étape B.

Fin de l'activité ■

Situation 1 : Mia veut changer d'équipe

Votre rôle

Vous êtes directrice d'un camp d'été. Vous avez la responsabilité de gérer et superviser les activités quotidiennes et tout le personnel du camp, des coordonnateurs aux animateurs. Vous visitez régulièrement le camp pour vous assurer que tout se déroule bien.

Vous êtes témoin de la situation ci-après.

La situation

Sarah, l'animatrice du groupe des 7-8 ans, organise aujourd'hui une activité de bricolage sur la diversité culturelle. Elle propose aux enfants de créer, en équipe, une affiche qui représente ce que signifie pour eux la diversité culturelle au camp de jour.

Après avoir expliqué l'activité et divisé son groupe en équipes, Sarah distribue le matériel. Au moment où les équipes s'approprient à se mettre au travail, Mia, une petite de 8 ans, vient trouver Sarah.

Mia : Sarah, peux-tu me changer d'équipe, s'il-te-plaît ?

Sarah : Pourquoi veux-tu changer d'équipe, Mia ?

Mia : Parce que je ne veux pas être dans l'équipe de Mohammed.

Sarah : Et pourquoi donc ?

Mia : Parce que mes parents ne veulent pas que je joue avec lui.

Sarah : Ah non...Et pourquoi ?

Mia : Parce que les gens comme lui sont dangereux. Plusieurs sont des terroristes!

Sarah : Écoute Mia, même si...

Mia : (En pleurant) ...S'il-te-plaît, je ne veux pas me faire disputer par mes parents!

Sarah : Ok. Ok. Très bien, ne pleure pas, je vais te changer d'équipe.

Sarah change Mia d'équipe et met un autre enfant dans le groupe de Mohammed. Mia se calme et raconte ce qui s'est passé à sa nouvelle équipe.

Lorsque vous en parlez avec une coordinatrice du camp, il semblerait que ce n'est pas la première fois qu'une situation de ce type se produit.

Situation 2 : Tout le monde se moque de Paul

Votre rôle

Vous êtes responsable de la formation du personnel des camps de la ville.

La situation

Un matin, Hun Tse, le coordonnateur des camps de jour de la ville, vous appelle pour vous faire part des problèmes qui existent dans les camps. Il vous demande ce qui pourrait être fait pour remédier à ces problèmes.

Pour illustrer son propos, il vous raconte la situation ci-après :

Depuis le premier jour du camp, Hun Tse a remarqué que Paul, un enfant nouvellement arrivé dans le quartier, est souvent la cible de moquerie et de rejet par le reste du groupe. Il faut dire que Paul est assez turbulent et perturbe souvent le déroulement des activités. Jusqu'à présent, Hun Tse et les animateurs sont peu intervenus à ce sujet. Au troisième jour du camp, pendant le repas du midi, Hun Tse a été témoin d'un conflit dans le groupe de Paul :

Cynthia (12 ans) : Moi je trouve que Paul est vraiment niaiseux. Il agit comme une fille. Il est sûrement gai.
Noah (10 ans) : Ça c'est vrai! Il aime le bricolage et pleure si on rit de lui : un vrai fifi!
Cynthia: Hé Paul, belle chemise...
Paul (11 ans) : C'est vrai? Elle te plaît? C'est ma mère qui...
Noah, riant : La petite fifille à sa maman est si mignonne...Hé! Hé!
Paul : Vous aimez ça rire de moi, hein?
Cynthia : Si t'es trop niaiseux pour te rendre compte que t'as l'air fou... faut bien qu'on t'aide à t'ouvrir les yeux!
Noah : Il va falloir t'appeler Paula ou Paulette si ça continue...
Paul : T'es con!
Cynthia : Paulette! Paulette!

Autour de Paul, de Noah et de Cynthia, d'autres enfants se sont regroupés et se sont mis à rire et à scander « Paulette! Paulette! ». Paul s'est enfuit dans les toilettes. En chemin, il a poussé violemment un enfant plus jeune qui passait par là, par hasard, et qui s'est mis à pleurer.

Hun Tse a remarqué que les animateurs sont intervenus sur le coup pour demander aux enfants de se calmer, mais sans pousser l'intervention beaucoup plus loin. Ils semblent mal à l'aise avec la situation et n'en ont pas reparlé par la suite.

Situation 3 : Des responsables de camp... qui en ont plein les bras !

Votre rôle

Vous êtes responsable de la formation du personnel des camps de la ville.

La situation

Un matin, Sue Yue, la responsable des camps de jour de la ville, vous appelle pour vous faire part des problèmes qui existent dans les camps. Elle vous demande ce qui pourrait être fait pour remédier à ces problèmes.

Pour illustrer son propos, elle vous raconte une conversation qu'elle a surprise entre deux coordonnateurs du camp :

- Harish : Le camp de jour...C'est l'enfer aujourd'hui! Les enfants sont tellement tannants!
- Fanny : Tu peux le dire! Et on dirait que c'est pire d'années en années...
- Harish : Les enfants avec de gros problèmes de comportement sont de plus en plus nombreux. Il faut tellement faire de discipline que ça devient impossible d'animer des jeux.
- Fanny : Dans un de mes camps, il y en a plusieurs qui sont hyperactifs. Habituellement, ils prennent du ritalin, mais pour l'été, les parents leur donnent congé de médicaments. À l'heure du lunch, je ne suis même pas capable de les garder tous assis pendant 10 minutes. Quand 2 ou 3 commencent à crier et à courir comme des fous...Tout le monde devient nerveux et agité!
- Harish : Et si c'était seulement les hyperactifs... Il faut aussi intégrer les nouveaux arrivants qui ne comprennent pas encore la langue, les enfants avec des problèmes d'audition ou de vision, ceux en fauteuil roulant...
- Fanny : ... Et ceux avec des déficiences intellectuelles! Même si plusieurs ont quelqu'un qui les accompagne, c'est dur... Ça devient de plus en plus difficile de jouer à des jeux super simples comme le soccer ou la cachette!
- Harish : Les animateurs sont souvent pleins de bonne volonté, mais ils se sentent démunis. Ils ne sont quand même pas des travailleurs sociaux ni des professionnels de la santé.
- Fanny : Moi-même, je me sens un peu à bout... Qu'est-ce qu'on peut faire pour les aider?
- Harish : Bonne question!

Situation 4 : Grégoire a des problèmes avec ces « enfants-là »

Votre rôle

Vous êtes directrice d'un camp de jour depuis le début de l'été. Votre camp embauche plusieurs animateurs supervisés par Rashida, une jeune coordonnatrice. Vous êtes témoin de la situation ci-après.

La situation

Rashida, coordonnatrice du camp, discute avec Grégoire, animateur du groupe des 8-9 ans.

- Rashida : Grégoire, je crois que tu as des difficultés avec ton groupe ces derniers temps.
Grégoire : C'est pas de ma faute : j'ai tellement d'étrangers dans mon groupe. J'ai toute la gang du quartier des Trois maisons!
Rashida: C'est vrai que ça n'a pas l'air facile avec eux.
Grégoire : Ils viennent tous d'un coin pauvre de la ville et leurs parents ne s'en occupent pas... C'est normal qu'ils fassent des problèmes au camp. Dans quelques années, les garçons vont faire partie d'un gang de rue et les filles vont faire de la prostitution. Je ne vois vraiment pas pourquoi je me forcerais à essayer de faire quelque chose avec eux-autres.
Rashida: Mais qu'est-ce que t'as l'intention de faire avec ton groupe?
Grégoire : Avec ces « enfants-là », j'ai beau vouloir, y a rien qui fonctionne. Qu'est-ce que tu veux que je fasse? Ils sont tous violents comme ça dans leur pays! Je n'ai pas le choix, je les laisse se battre entre eux. L'important c'est qu'ils laissent les autres tranquille. Quand ils dérangent trop, la seule chose à faire c'est de crier plus fort qu'eux ou de les menacer d'expulsion. C'est ce que je fais.
Rashida : Bon d'accord. De toute façon, c'est vrai que ces « gens-là » ne s'occupent pas beaucoup de leurs enfants... Et c'est pas notre rôle de les éduquer à leur place! Mais organise-toi pour qu'ils ne frappent pas les autres enfants. Je n'ai pas envie que les parents des autres me reviennent avec ça...

Situation 5 : Une chicane bien colorée

Votre rôle

Vous êtes directeur d'un camp de jour depuis le début de l'été. Votre camp embauche plusieurs animateurs, dont Ismaël.

Vous êtes témoin de la situation ci-après.

La situation

Anouchka (9 ans) et Simon (10 ans) font une activité de bricolage ensemble. Après quelques minutes de travail sans trop de problème, un conflit éclate et avant qu'il ne dégénère, Ismaël intervient pour essayer d'arranger les choses.

Anouchka : On pourrait peut-être peindre notre bonhomme en violet ...
Simon : Beurk! Le violet j'hais ça... c'est une couleur de fille. De toute façon, je te l'ai déjà dit, c'est moi qui décide.
Anouchka : Comment ça, c'est toi qui décides? Et le violet, c'est quand même plus beau que ton brun.
Simon : Mais c'est moins bébé. Mon père me répète tout le temps que les filles n'ont pas de goût... Il a bien raison!
Anouchka : Pas de goût toi-même... Gros stupide!
Simon : Ta gueule, grosse vache! Les filles sont pas supposées répondre aux gars! Si tu continues comme ça, je vais te frapper...
Anouchka : Gros con!
Anouchka renverse volontairement le pot de peinture violet sur leur bricolage.
Simon : Si c'est comme ça... Tu vas voir, ce que tu vas voir!
Simon trempe sa main dans la peinture renversée et l'essuie violemment sur le chandail d'Anouchka.
Ismaël : Wo-wo-wo... On se calme, les amis! Qu'est-ce qui se passe ici?
Anouchka : Ce gros débile vient de salir mon chandail!
Simon : Cette petite conne a complètement gâché notre bricolage!
Ismaël : On se parle avec respect, s'il vous plaît.
Anouchka : Je vais le salir moi aussi. Faut qu'il souffre. C'est comme ça que ça marche!
Simon : Essaie donc, juste pour voir?
Anouchka prend le bricolage trempé de peinture et...

Fiche de travail, suite

Questions à explorer pour chaque situation difficile

Question	La réponse de votre groupe
1. Quelles problématiques liées aux droits humains identifiez-vous dans cette situation ?	
2. Quels défis spécifiques posent cette situation?	
3. De quelles connaissances, habiletés et attitudes le personnel des camps a-t-il besoin pour faire face à cette situation? Pour prévenir ce type de situation?	
4. Comment la trousse peut-elle être utilisée pour remédier à des situations semblables et les prévenir?	
5. Quels autres outils ou stratégies peuvent être utilisés?	

Module 4

En route vers l'action

■ Activité		Durée
Activité 1	Développer un plan d'action : Premières étapes	1 h
Activité 2	L'exemple de Montréal	45 min
Activité 3	Visite sur le terrain : Voir la trousse en action	2 h 15 min
Activité 4	Plus de jeux : Partager nos expériences personnelles	2 h 20 min
Activité 5	Développer un plan d'action	2 h

■ **Aperçu**

Ce module offre aux participantes et participants des occasions de réfléchir sur des façons pratiques de transférer les connaissances et habiletés acquises durant la formation et de mettre en œuvre le projet *On ne joue pas avec les droits* dans leur milieu de travail. Ils se familiariseront avec les leçons apprises à la suite du projet-pilote de la ville de Montréal et partageront des outils de planification et de formation. Ils auront aussi l'occasion de se rendre au YMCA de Pointe-St-Charles où la trousse *On ne joue pas avec les droits* est actuellement utilisée et où ils pourront participer à certains des jeux et discuter avec les membres du personnel qui utilisent la trousse. Finalement, les participantes et participants élaboreront un plan d'action qu'ils présenteront à tout le groupe afin de l'enrichir des idées et expériences de chacun.

Activité 1 Développer un plan d'action : Premières étapes

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les éléments qui devraient être inclus dans une formation liée à la trousse *On ne joue pas avec les droits*;
- d'énumérer les actions clés pour réussir la mise en œuvre de la trousse.

Durée

1 h

Description

Résumé

Le moment est venu de mettre en application ce dont vous avez discuté et de réfléchir à votre plan d'action. À l'issue de cet atelier, la plupart d'entre vous allez développer une formation. Ici, vous réfléchirez sur les éléments clés à inclure dans votre formation et sur d'autres étapes qui vous permettront de réussir la mise en œuvre de la trousse *On ne joue pas avec les droits*.

Cette activité comprend 2 étapes :

À l'**étape A**, l'animatrice ou l'animateur mènera une discussion de groupe sur l'utilisation de la trousse.

À l'**étape B**, en petits groupes, vous examinerez les défis liés à la mise en œuvre de la trousse.

Dès les premières étapes de l'élaboration de votre plan, vous aurez l'occasion de penser à la formation que vous mettrez peut-être sur pied dans les prochains mois. Vous pourrez également réfléchir à d'autres défis susceptibles de se présenter lors de la mise en œuvre de la trousse.

20 min

Étape A Discussion en petits groupes

L'animatrice ou l'animateur présente brièvement l'approche éducative de la trousse et deux façons de l'intégrer dans votre programmation existante. Puis, en petits groupes, explorez les questions ci-après :

- Allez-vous intégrer la formation sur la trousse dans un programme de formation déjà existant?
- Allez vous concevoir un outil de formation spécifique ou un atelier de formation sur la trousse?

L'animatrice ou l'animateur mène une discussion sur les avantages de chacune de ces approches.

40 min

Étape B Discussion avec tout le groupe

Avec l'animatrice ou l'animateur, passez en revue le **Tableau du contenu** de la formation que vous avez rempli en groupe (**fiche de travail 4**). Explorez les questions ci-après :

- Selon vous, pourquoi avons-nous choisi de travailler avec ce tableau tout au long de la formation?
- Selon vous, quels sont les éléments les plus importants à inclure dans une formation qui s'adresse à des leaders et coordonnateurs de camps/ de la collectivité?
- Quelles habiletés et attitudes devraient être véhiculées dans la formation?
- En tenant compte du contexte spécifique dans lequel vous travaillez, quel devrait être le contenu d'un atelier de formation efficace?
- Quels autres défis entrevoyez-vous lors de la mise en œuvre de la trousse *On ne joue pas avec les droits?*

Fin de l'activité ■

Activité 2 L'exemple de Montréal

Objectif

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer les principaux éléments du projet-pilote de Montréal.

Durée

45 min

Description

Résumé

Jusqu'à présent, vous avez examiné certains des défis à relever dans vos camps/collectivités et comment y faire face en vous inspirant des valeurs et concepts des droits humains. Ici, nous vous présentons l'expérience de la ville de Montréal. Les personnes-ressources répondront à vos questions sur la mise en œuvre du projet après la présentation.

Cette activité comprend 2 étapes :

À l'**étape A**, une personne-ressource parlera brièvement de l'expérience de la ville de Montréal et de l'utilisation de la trousse *On ne joue pas avec les droits* dans ses camps de jour.

À l'**étape B**, la personne-ressource répondra aux questions.

25 min

Étape A Présentation

À l'été 2006, la ville de Montréal lançait la trousse *On ne joue pas avec les droits* dans plus de 80 camps de jour. Une personne-ressource donne un aperçu de cette expérience et parle des résultats et des leçons apprises. Elle précise aussi comment le projet a été mis en œuvre et présente certains des outils utilisés.

20 min

Part B Discussion avec tout le groupe

Les participantes et participants sont invités à poser des questions à une personne-ressource qui a pris part à la mise en œuvre du projet-pilote de Montréal. Comme vous devrez bientôt mettre en œuvre des

projets dans votre propre collectivité, saisissez cette occasion pour obtenir l'information dont vous avez besoin.

Fin de l'activité ■

Activité 3 Visite sur le terrain : Voir la trousse en action

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les facteurs essentiels à l'utilisation efficace de la trousse *On ne joue pas avec les droits*;
- d'expliquer le rôle de la réflexion dans les activités.

Durée

2 h 15

Description

Résumé

Cette activité vous permet de « voir » la trousse en action. Le YMCA dans l'arrondissement de Pointe-St-Charles de Montréal a introduit la trousse dans sa programmation après l'école. Vous aurez l'occasion d'échanger avec le personnel du YMCA après la période d'observation.

Cette activité comprend 4 étapes :

À l'**étape A**, l'animatrice ou l'animateur présentera l'activité d'observation et en décrira le contenu et la logistique.

À l'**étape B**, vous observerez un groupe en train de mener des activités choisies dans la trousse.

À l'**étape C**, l'animatrice ou l'animateur mènera une discussion à laquelle se joindra une personne-ressource ayant pris part à l'activité d'observation.

À l'**étape D**, les participantes et participants prendront part à une activité menée par le personnel du YMCA.

15 min

Étape A Introduction

Vous avez été invités au YMCA de Pointe-St-Charles pour une activité d'observation. Il y a plusieurs mois, ce YMCA commençait à inclure dans sa programmation après l'école la trousse *On ne joue pas avec les droits*. Avant d'amorcer votre visite, une animatrice ou un animateur donne un aperçu de la visite et du contexte de l'arrondissement de Pointe-St-Charles, ainsi que d'autres informations pertinentes.

1 h

Étape B Observation

Au fur et à mesure que vous observez l'activité en cours, tenez compte de ce qui suit :

- Quel est le but de l'activité?
- Quels facteurs contribuent au succès d'une activité?
- Quel est le rôle de la réflexion?
- Selon vous, que retireront les enfants de l'expérience?

30 min

Étape C Discussion avec tout le groupe

L'animatrice ou l'animateur mène une discussion à laquelle participe une personne-ressource du YMCA. C'est l'occasion de partager vos impressions sur l'activité d'observation et de poser des questions sur l'impact de la trousse ou sa mise en oeuvre.

L'animatrice ou l'animateur demande au groupe de parler des facteurs qui contribuent au succès d'une activité.

Il mène ensuite une discussion sur le rôle de la réflexion dans les activités.

Pour plus d'information sur la réflexion, reportez-vous au « Guide pratique pour mener des activités de réflexion avec les enfants après un jeu », à la fin du Guide de l'utilisateur.

30 min

Étape D Activité

Le personnel du YMCA anime l'activité *Quack like a duck* choisie dans le programme *Hands Up!* du YMCA.

Fin de l'activité ■

Activité 4 Plus de jeux : Partager nos expériences personnelles

Objectif

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de présenter et partager des jeux et des activités que vous animez avec les enfants.

Durée

2 h 20

Description

Résumé

Cette activité vous donne l'occasion de partager vos meilleures pratiques, c'est à dire les jeux et activités que vous connaissez et qui semblent les plus intéressants pour les enfants dans les camps de jour.

Cette activité comprend 3 étapes :

À l'**étape A**, vous préparerez un jeu ou une activité que vous partagerez avec les autres participantes et participants.

À l'**étape B**, vous animerez votre jeu ou activité.

À l'**étape C**, avec tout le groupe, l'animatrice ou l'animateur mènera une discussion sur les activités présentées.

30 min

Étape A Préparation des jeux

Les participantes et participants préparent des jeux et activités qu'ils utilisent avec les enfants dans leurs camps.

1 h 30

Étape B Présentation des jeux

Les participantes et participants présentent à tout le groupe les jeux et activités qu'ils ont préparés.

20 min

Étape C Discussion avec tout le groupe

L'animatrice ou l'animateur mène une discussion sur les jeux et activités présentés à l'étape B.

Fin de l'activité ■

Activité 5 Développer un plan d'action

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de décrire deux façons différentes d'intégrer la formation sur la trousse *On ne joue pas avec les droits* dans votre programmation;
- de décrire les étapes à suivre pour mettre en œuvre la trousse;
- de présenter un modèle de plan d'action efficace.

Durée

2 h

Description

Résumé

Ce temps est mis à votre disposition pour l'élaboration de votre plan d'action. Il est fort probable que de retour au travail, vous aurez à jongler avec maintes responsabilités. Prenez le temps de réfléchir concrètement aux étapes à venir. Cette activité est la deuxième liée à la planification. Reportez-vous aux notes que vous avez prises lors de l'activité 1 de ce module.

Cette activité comprend 3 étapes :

À l'**étape A**, les participantes et participants compléteront leur plan d'action.

À l'**étape B**, les participantes et participants seront invités à partager leur plan d'action avec tout le groupe.

À l'**étape C**, l'animatrice ou l'animateur mènera une brève discussion sur les plans d'action présentés.

45 min

Étape A Plans d'action

L'animatrice ou l'animateur explique le modèle d'un plan d'action sur la **fiche de travail 8**. Puis, il invite les participantes et participants à remplir cette fiche. Bien qu'il s'agisse d'un plan de travail individuel, les participantes et participants peuvent travailler ensemble et échanger des idées.

1 h

Étape B Présentations

L'animatrice ou l'animateur invite quelques participantes et participants à présenter leur plan d'action à tout le groupe.

15 min

Étape C Discussion avec tout le groupe

L'animatrice ou l'animateur mène une discussion mettant en lumière les différences et ressemblances entre les plans d'action. Les participantes et participants qui n'ont pas eu la chance de présenter leur plan d'action seront invités à ajouter de l'information et à établir des liens avec les présentations.

Fin de l'activité ■

Fiche de travail 8 : Modèle pour votre plan d'action

Si vous décidez de développer un plan d'action en vue d'une formation sur la trousse *On ne joue pas avec les droits*, ce modèle peut vous aider.

Étapes principales	Questions auxquelles vous devez répondre	Modèle pour votre plan d'action
<p>Étape 1 Description de votre GROUPE CIBLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Qui est le groupe cible?</i> • <i>Quel est le profil des membres du groupe cible (âge, formation, expérience, responsabilités, etc.)</i> • <i>Quel est le contexte du camp de jour où les participants travaillent? Est-ce un milieu multiculturel? Bilingue? Quel est le profil socio-économique du groupe cible?</i> 	

Étapes principales	Questions auxquelles vous devez répondre	Modèle pour votre plan d'action
Étape 2 Définir les BESOINS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Concernant la non-discrimination, la gestion des conflits, etc. : Quel est le niveau de connaissance actuel du groupe cible?</i> • <i>Quelles sont les connaissances, attitudes et habiletés à développer?</i> 	
Étape 3 Fixer le BUT et les OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels sont les besoins que la formation couvrira?</i> • <i>Déterminez ces besoins en fonction du groupe cible, du temps que vous avez et d'autres limites logistiques.</i> 	

Étapes principales	Questions auxquelles vous devez répondre	Modèle pour votre plan d'action
Étape 4 Définir le CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel genre de contenu allez-vous inclure? Reportez-vous à votre fiche de travail.</i> • <i>Si vous intégrez cette formation dans un programme existant, à quel contenu existant pourra-t-il correspondre? Dans quel(s) module(s) ou section(s) apparaîtra-t-il?</i> 	
Étape 5 Cibler le MATÉRIEL DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel matériel existant pouvez-vous utiliser? (provenant de votre organisation, d'Équitas ou d'autres sources?)</i> • <i>Est-il nécessaire de développer du nouveau matériel?</i> 	

Étapes principales	Questions auxquelles vous devez répondre	Modèle pour votre plan d'action
Étape 6 Établir l'ÉCHÉANCIER	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle est la durée de la formation? Combien d'heures sont requises?</i> • <i>L'échéancier est-il réaliste par rapport à l'ensemble de la matière que vous voulez enseigner?</i> 	
Étape 7 Concevoir les OUTILS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI Déterminer les stratégies pour le transfert de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles stratégies utiliserez-vous pour favoriser l'utilisation concrète de la trousse? (Pour que votre formation mène à l'action)</i> • <i>Allez-vous évaluer la formation? Si oui, quelles informations souhaitez-vous obtenir?</i> 	

Fin de l'activité ■

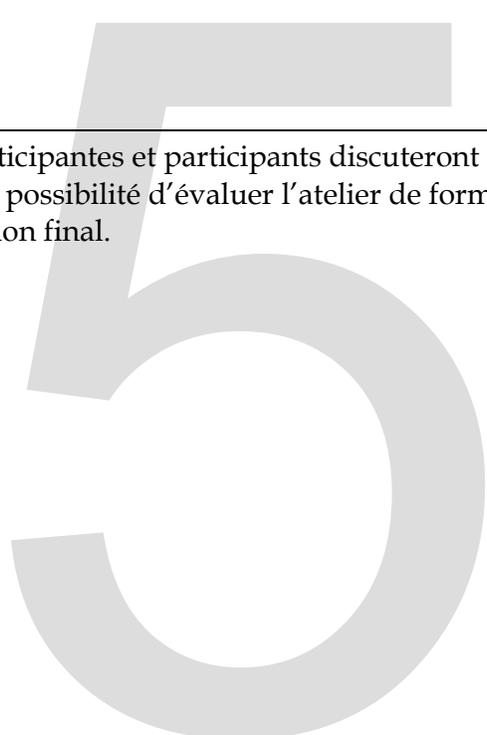
Module 5

Prochaines étapes et évaluation

■ Activité		Durée
Activité 1	Prochaines étapes	30 min
Activité 2	Évaluation	1 h

■ **Aperçu**

Dans ce module, les participantes et participants discuteront les prochaines étapes du projet et ils auront la possibilité d'évaluer l'atelier de formation en remplissant un questionnaire d'évaluation final.



Activité 1 Prochaines étapes

Objectif

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer les prochaines étapes du projet *La prévention du racisme et de la discrimination : préparer les enfants canadiens à leur participation à une société multiculturelle*.

Durée

30 min

Description

L'animatrice ou l'animateur mènera une discussion sur les prochaines étapes du projet.

Fin de l'activité ■

Activité 2 Évaluation de l'atelier et clôture

Objectifs

À la fin de cette activité, vous devriez être en mesure :

- de situer votre propre apprentissage par rapport à cet atelier;
- de parler de ce que vous avez aimé de cet atelier;
- de dire de quelles façons cet atelier pourrait être amélioré.

Durée

1 h

Description

Les participantes et participants remplissent individuellement le questionnaire d'évaluation qui leur a été remis par l'animatrice ou l'animateur.

Fin de l'activité ■